

LÉGISLATIVES :

L'émergence d'une nouvelle classe de candidats relevée



SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales **times**

N°3021 Mardi 01 Juin 2021 - Prix: 15 DA - www.seybouseimes.dz

Nous informons nos fidèles lecteurs et lectrices de l'ouverture d'un site web.

Veillez le consulter au : www.seybouseimes.dz

ANNABA / CCI SEYBOUSE

Rencontre d'évaluation entre la commission et les exportateurs

P.06



ANNABA



**Journée internationale de lutte contre le tabagisme
Le tabac à l'origine des maladies respiratoires et cardio-vasculaires**

P.07

ANNABA



Douze (12) haragas interceptés au large de Ras El Hamra

P.07



ANNABA / HARCÈLEMENT DE RUE

C'est au quotidien que des femmes voilées ou pas, jeunes et moins jeunes sont abordées par des individus en manque de civisme

P.06

Le Président Tebboune reçoit le chef du gouvernement libyen d'unité nationale, Abdelhamid Dbeibah

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a reçu, dimanche dernier, le chef du Gouvernement libyen d'union nationale, Abdelhamid Dbeiba, accompagné d'une importante délégation, a indiqué la Présidence de la République dans un communiqué.

Les entretiens ont porté

sur "les voies et moyens d'intensifier et de renforcer la coopération bilatérale dans tous les domaines, notamment la coordination sécuritaire, la lutte contre la criminalité transfrontalière, la protection des frontières communes, ainsi que l'augmentation des échanges commerciaux, à travers l'ouverture de l'espace aérien et d'autres voies pouvant être ouvertes", lit-

on dans le communiqué.

La visite a constitué, selon la même source, "une opportunité de réaffirmer le rôle pivot de l'Algérie dans la consolidation de la réconciliation inter-libyenne et le parachèvement du processus de règlement politique, étant la seule voie à même de garantir la souveraineté de l'Etat libyen et de son unité territoriale".



Algérie-libye:

Saut qualitatif en matière de coopération économique

Le Forum économique algéro-libyen, qui s'est tenu les 29 et 30 mai en cours à Alger, sous le thème "Algérie-Libye: prometteuses perspectives de partenariat et de coopération économique", en présence de 700 opérateurs économiques, a constitué un saut qualitatif dans le domaine de la coopération économique et du partenariat entre les deux pays.

La cérémonie d'ouverture de ce forum a été présidée par le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, du ministre du Commerce, Kamel Rezig, ainsi que du ministre libyen de l'Economie et du Commerce, Mohamed Al-Haweij, en présence de membres du gouvernement et de présidents d'instances nationales, en sus de responsables de certaines organisations patronales et des chambres de commerce et d'industrie dans les deux pays.

Ce forum a été ouvert à la veille de la visite officielle du Chef du Gouvernement libyen d'union nationale, Abdelhamid Dbeibah en Algérie, à la tête d'une délégation ministérielle importante.

Le forum s'est tenu sous forme de séances plénières, d'ateliers et de rencontres bilatérales (B to B), durant lesquels les participants ont présenté des exposés sur les projets d'investissement, les voies de renforcement des échanges commerciaux entre les deux pays et les besoins en matière d'investissements dans le cadre de la reconstruction de la Libye.

Les participants ont également présenté des exposés sur les aptitudes et la disposition des entreprises et des instances économiques des deux pays ainsi que les voies et mécanismes d'établissement d'un partenariat stratégique gagnant-gagnant, dans



divers domaines prometteurs, dont notamment l'énergie, les travaux publics, la construction, l'investissement et les industries agroalimentaires.

Parallèlement à ce forum, une exposition algéro-libyenne des produits et services des deux pays a été ouverte dimanche, laquelle est organisée par la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX), avec la participation de plus de 350 exposants.

Lors de la clôture des travaux de ce forum, les participants ont convenu de réactiver les accords bilatéraux, d'évaluer et d'actualiser le cadre juridique de la coopération bilatérale en fonction des derniers développements enregistrés dans les deux pays et de créer un Conseil d'affaires algéro-libyen en vue de renforcer les échanges commerciaux et d'augmenter le niveau du flux des investissements.

Les participants ont également convenu d'accélérer les mesures logistiques et techniques liées à l'opérationnalité du poste frontalier "Deb Deb/Ghadamès" pour le transport de marchandises en vue d'une ouverture officielle dans les plus brefs délais.

Les deux parties aussi convenu de la tenue d'une réunion bilatérale au niveau des experts à une date qui sera déterminée ultérieurement afin d'étudier les mesures pratiques visant la réouverture de la ligne maritime et la possibilité d'ouvrir une ligne de

transport de fret aérien entre les deux pays.

Ils ont en outre examiné une éventuelle reprise des vols entre les deux pays après le parachèvement des pourparlers et de toutes les mesures nécessaires à cet effet.

A cette occasion, les femmes et hommes d'affaires ont été encouragés à établir des partenariats basés sur le principe gagnant-gagnant et à concrétiser les investissements bilatéraux dans le cadre du respect des lois et réglementations en vigueur dans les deux pays.

Les participants ont par ailleurs mis l'accent sur l'importance d'encourager la coopération bilatérale dans le domaine de l'agriculture saharienne et de travailler à la mise en place d'un réseau d'échange d'expériences entre les hommes d'affaires algériens et leurs homologues libyens.

Qui plus est, il a été convenu du renforcement de la concertation et de la coordination bilatérales dans le but de tirer profit des avantages disponibles dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine.

Les deux parties se sont félicitées du climat de convivialité et de fraternité ayant prévalu durant les travaux de ce forum qui a opéré un saut qualitatif dans la coopération économique et le partenariat entre les deux pays à travers la participation d'importantes sociétés et de grands groupes économiques.

Ce forum est la première étape du processus de consolidation et d'approfondissement des relations économiques et commerciales bilatérales. Il sera suivi d'autres rencontres et manifestations, notamment une exposition de produits et services algériens prévue à Tripoli en octobre prochain.

Boukadoum réaffirme la solidarité "illimitée" de l'Algérie avec le peuple libyen



Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a réaffirmé la solidarité "illimitée" de l'Algérie avec le peuple libyen frère pour l'aider à surmonter la crise et à soutenir les efforts des autorités libyennes à rétablir la stabilité dans le pays.

Dans une déclaration à la presse au terme de l'audience qu'il a accordée à son homologue libyenne, Mme Najla Al Mangoush, M. Boukadoum a souligné que "l'Algérie confirme aujourd'hui son appui et sa solidarité illimitée avec le peuple libyen frère pour l'aider à surmonter la crise et veille à soutenir les efforts des autorités libyennes visant à rétablir la stabilité politique et sécuritaire et à consacrer la réconciliation nationale, à travers l'unification des entreprises en prévision

des prochaines échéances importantes".

Il a ajouté que "la rencontre fraternelle renouvelée" tenue avec la ministre libyenne a porté sur "des questions liées aux relations bilatérales privilégiées en vue de promouvoir le niveau de aspirations des deux peuples". Le chef de la diplomatie a affirmé avoir échangé avec Mme Al Mangoush "les vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, en insistant sur la tradition de communication et de coordination", notant avec "une grande satisfaction la volonté commune d'insuffler une nouvelle dynamique à ces relations, concrétisée hier dans le volet économique et aujourd'hui dans son volet politique".

SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales times

Édité par la S.A.R.L MEDIACOM PRESSE
Direction, rédaction et administration :
46, rue Emir Abdelkader - Annaba

Directeur général :
Bicha salim
Directeur de la publication :
Noureddine Boukraa
Directrice de la rédaction :
Bicha Bariza Nesrine
Tél/Fax : 038 45 58 35
Tél/Fax : 038 45 58 36
Tél/Fax : 038 45 58 37
Email: redactionseybouse@gmail.com

P.A.O SEYBOUSE Times
Site web: www.seybouseimes.dz
Email: redaction@seybouseimes.dz
contact@seybouseimes.dz
Facebook : SEYBOUSE TIMES
Impression : SIE Constantine
Diffusion : EUURL K.D.P.A cité Benzekri
Bât F N ° : 424 Constantine

Pour votre publicité,
s'adresser à l'entreprise
nationale de communi-
cation d'édition et de
publicité, ANEP. SPA,
1 AVENUE PASTEUR
ALGER
TEL : 021/71 16 64
021/73 71 28
FAX : 021/73 95 59
021/73 99 19

Les manuscrits, photo-
graphies ou tout autre
document et illustration
adressés ou remis
à la rédaction ne seront
pas rendus et ne feront
l'objet d'aucune
réclamation.
Reproduction interdite
de tous articles sauf
accord de la rédaction

Le Président Tebboune ordonne de baisser de 20% les frais d'hébergement pour les Algériens de retour au pays

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale a ordonné dimanche lors de la réunion périodique du Conseil des ministres de baisser de 20% les frais d'hébergement pour les Algériens de retour au pays, selon un communiqué du Conseil des ministres.

Après avoir écouté un rapport du Premier ministre sur l'activité du Gouvernement au cours des deux dernières semaines, le Président Tebboune a ordonné de «dispenser les étudiants et les personnes âgées à faible revenu parmi les algériens de retour au pays de payer les frais d'hébergement relatifs à l'isolement», et de «baisser les frais d'hébergement de 20%

pour les algériens de retour au pays», a indiqué la même source. A noter qu'Air Algérie, a annoncé samedi dans un communiqué, le programme de vols et les tarifs des voyages, suite à la décision relative à l'ouverture partielle des frontières aériennes.

Ainsi, elle a confirmé la reprise des vols à partir du 1er juin 2021, avec un vol Constantine-Tunis-Constantine tous les vendredis, Alger-Istanbul-Alger (tous les dimanches), Alger-Paris (ORLY)-Alger (tous les mardis et jeudis), Alger-Marseille-Oran (tous les samedis) et celui de Alger-Barcelone-Alger (tous les mercredis).

Concernant les tarifs, Air Algérie a précisé dans son communiqué que les indications tarifaires à partir de l'étranger sont arrêtées comme suit : au départ de Tunis :



591 dinars tunisien l'aller-retour (TTC), au départ de Istanbul : 686 dollars l'aller-retour (TTC), au départ de Paris : 518 euros l'aller-retour (TTC), au départ de Marseille : 391 euros l'aller-retour (TTC) et au départ de

Barcelone : 317 euros l'aller-retour (TTC). Pour ce qui est des frais de confinement fixés à 41.000 DA (TTC), ils sont payables selon l'équivalent en monnaie étrangère (applicable

uniquement pour destination étranger-Algérie), et couvrent les frais de transport vers le lieu du confinement, l'hébergement en pension complète et le test COVID prévu à la fin du confinement.

L'exonération des frais de confinement est entendue dans la limite de deux enfants de moins de 12 ans par famille, note le document.

De ce qui est des conditions d'entrée en Algérie, la compagnie a expliqué qu'en plus d'un billet d'avion confirmé sur le vol réservé, les personnes de plus de 12 ans doivent être munies d'un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures avant la date de départ (en langue Arabe, française ou anglaise), à présenter à l'enregistrement et à remettre à l'arrivée.

Air Algérie ferme ses agences à Paris et Marseille pour « des considérations sécuritaires et sanitaires »

La compagnie nationale aérienne Air Algérie a annoncé lundi la fermeture de ses deux agences à Paris et Marseille en France pour des «considérations sécuritaires et sanitaires». «Pour des raisons sécuritaires et sanitaires Air Algérie a été contrainte de fermer les agences Paris Opéra et Marseille Saint-Charles et vous invite à contacter le Contact Center pour tout achat ou confirmation de votre billet», a précisé la compagnie dans un communiqué.



L'Algérie attend 500.000 doses du vaccin chinois Sinovac

L'Algérie s'apprête à recevoir, 500 000 doses du vaccin chinois Sinovac, indique Wahiba Hadjoudj, directrice générale de la pharmacie, lors de son intervention sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio Algérienne.

« Ce qui portera, le total livré jusque-là, à 2,5 millions d'unités depuis le 31 janvier», ajoute-elle, en précisant que l'Algérie recevra, avant la fin du mois de juin prochain, un lot supplémentaire de l'ordre



de 3 millions de doses anti-covid. Ce qui permettra de couvrir une forte demande des citoyens.

Vols de rapatriement : Le syndicat des agences de voyage dénonce l'exclusion des ATV

Les agences de voyages et de tourisme(ATV) sont exclues des vols de rapatriement, selon Toufik Midoun, président du Syndicat national des opérateurs de tourisme qui dénonce la décision des pouvoirs publics.

« Voilà une décision prise en haut lieu et qui est de nature à nuire aux agences de voyages agréées par l'IATA exclues de la vente des voles de rapatriement, alors qu'elles réalisent 60%u chiffre d'affaire du pavillon nationale », fustige le syndicat dans un communiqué.

Le syndicat qui se réfère aux images du grogne des ressortissants algériens devant les représentations diplomatiques, relayées sur les réseaux sociaux, souligne ce paradoxe de voir une compagnie aérienne chargée normalement juste du transport des voyageurs s'octroyer les missions de Tour Opérateur en vendant des packs

« Les autorités savent pertinemment que les Algériens bloqués à l'étranger se trouvent sans moyens financiers afin d se prendre , il fallait tout simplement accorder la vente des billets aux agences de voyages en Algérie, afin de permettre à leur famille de régler partiellement en devises les billets d'avion et en dinars les hôtels tout en sachant qu' une bonne majorité des ATV est spécialisée dans la vente de package qui reste une prestation qui revient exclusivement au monde des voyagistes. »rappelle encore ce syndicat.

Toufik Midoun, secrétaire général du syndicat des opérateur de tourisme et de voyage, signataire du communiqué déplore par ailleurs la marginalisation du



ministère du Tourisme dans cet opération de rapatriement, alors que sa présence aurait certainement permis la défense des voyagistes qui n'en sont pas à leur première lise à l'écart, alors qu'elle sont censées être encouragées en tant qu'acteurs prioritaire du secteur du tourisme.

légISlATiVeS DU 12 JUIN :

Chengriha met en garde contre des velléités de perturbation ou d'obstruction

A lors que la campagne électorale pour les législatives du 12 juin a atteint son rythme de croisière, sans toutefois avoir d'impact visible sur la scène politique, le chef d'Etat-major de l'ANP, Saïd Chengriha, s'es fendu d'une nouvelle déclaration pour réitérer la mise en garde de l'institution militaire contre les tentative de perturbation ou d'obstruction des élections.

sécurité et en toute sérénité, il est du devoir de tous les Commandements de veiller à l'application rigoureuse de toutes les instructions émises par le Haut Commandement de l'Armée et faire échouer toute action visant à chahuter ces élections u influencer sur leur rendement", prévient-il lundi dans son intervention devant les officiers supérieur de la première région militaire.

Abordant au début de son intervention la portée d'exprimer leur voix en toute

historiques des prochaines



législatives, le chef d'Etat-major souligne que "notre

pays va vivre une échéance historique, à travers ces

législatives, un événement national qui compte beaucoup pour notre peuple et notre pays, car il s'agit d'une nouvelle et prometteuse sur le chemin de la construction de l'Algérie nouvelle"

Rappelant que les législatives s'inscrivent dans le prolongement du référendum constitutionnel du 1er novembre 2020, Saïd Changriha insiste sur le devoir de chaque militaire de "voter en vertu des lois de la république" en "exprimant leur voix en toute liberté"

légISlATiVeS :

L'émergence d'une nouvelle classe de candidats relevée

L' émergence d'une nouvelle classe de candidats aux élections législatives du 12 juin prochain et les appels à une participation massive font l'essentiel des titres de la presse nationale de lundi. Dans son carnet de campagne le quotidien national "L'expression" évoque une volonté de quelques partis politiques participant de "s'unir au sein d'un pôle fort réunissant tous les courants politiques pour édifier et renforcer le front interne en vue de défendre l'Algérie". Les appels à une participation massive aux législatives est également abordé. "Retisser les liens distendus entre le citoyens et une assemblée nationale décriée" est, selon l'édition d'aujourd'hui du journal "El Moudjahid", le nouveau défi des candidats aux législatives du 12 juin prochain, un scrutin jugé crucial et constituant une étape importante dans le processus de parachèvement des institutions de l'Etat de droit.



"El Moudjahid" évoque également dans ses pages une reprise de confiance de l'élite après les mesures initiées par les hautes autorités du pays qui ont ouvert la voie à l'émergence d'une nouvelle classe de candidats aux élections législatives, titulaires de diplômes et de postes supérieurs.

Evoquant également l'émergence d'une nouvelle classe de candidats aux législatives, le quotidien "Horizons" aborde ces nombreux "journalistes qui osent" passer de l'autre côté de la barrière pour se porter candidats au scrutin, et qui estiment que le journaliste doit aussi participer au changement, donner son avis et proposer des

solutions. Dans son carnet de campagne, "Horizons" revient sur l'émancipation de la femme algérienne, la promotion de ses droits et sa nomination aux postes de décision qui sont au cœur des programmes de certaines formations politiques. Le quotidien "Le jeune indépendant" ouvre son édition de ce lundi sur "Les mesures sanitaires bafouées" lors de la campagne électorale de ces législatives anticipées et dénonce le fait que le protocole sanitaire, tel que dévoilé par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), soit "plus que malmené et piétiné" dans les meetings

et rassemblements. Ce journal, qui est également revenu sur les derniers meetings de partis en lice, relève de nombreuses infractions au protocole sanitaire par les partis politiques. Le quotidien "Liberté" évoque le débat suscité chez les internautes par les affiches de campagnes et leurs conceptions et par les propos insolites des candidats lors des meetings et activités de proximité. Ce média relève également dans son édition du jour l'annulation de plusieurs meetings dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, faute de public. Dans son analyse du jour, "Le quotidien d'Oran" relève des disparités dans le

traitement médiatique entre les candidats parrainés par les politiques et les chefs de partis qui tiennent la "vedette sur les écrans de télévision et les compte rendus de la presse" et les listes indépendantes qui "peinent à faire entendre leur voix (...) engagés dans un travail de proximité pas assez médiatisé et caractérisé par un climat social défavorable".

"Crésus" évoque l'impératif de bâtir une économie forte qui a été mis en avant par les candidats de partis politiques lors des meetings animés dimanche, onzième jour de campagne.

Le quotidien arabophone "Echaab" ouvre son édition sur un plaidoirie des partis en lice pour des réformes économiques et politique ainsi que pour une participation massive le 12 juin prochain, également abordé dans les pages du jour "El Massa" la consécration de l'acte démocratique et l'édification des institutions de l'Etat.

Pour le quotidien "Echourouk" le boycotte n'est pas une solution pour le changement, alors que "El Khabar" évoque des candidats au bagage universitaire et professionnel parfois truqué.

Djerad inaugure le navire «Djanet» de transport de marchandises

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a inauguré, hier lundi à Alger, le nouveau navire «Djanet» destiné au transport de marchandises, d'une capacité de 1.478 conteneurs, en faveur du groupe algérien de transport maritime (GATMA). Intervenant à la cérémonie d'inauguration, le Premier ministre a souligné que «l'Algérie doit reprendre la place qui lui sied et son rôle dans le bassin de la Méditerranée et dans l'économie régionale et mondiale», à travers ce genre d'opérations à même de réduire la facture de prestation de services auprès des opérateurs

étrangers en matière de transport maritime. M. Djerad a qualifié de «point noir» les coûts et dépenses des services de transport maritime assurés par les opérateurs étrangers, préconisant de recourir davantage à l'utilisation des moyens nationaux dans ce domaine. Cette orientation s'inscrit dans le cadre du «projet de gouvernement visant l'acquisition de navires de ce type», a-t-il ajouté. Les responsables du secteur estiment que les entreprises nationales sont en mesure d'atteindre un taux de couverture de 23 voire 30% dans le

transport maritime national des marchandises, a-t-il précisé, soulignant l'importance d'atteindre un taux de couverture de 50% à travers l'utilisation des navires algériens, et partant atteindre l'autonomie nationale grâce aux cadres locaux formés dans le domaine maritime, y compris dans la maintenance. M. Djerad a évoqué les enjeux futurs en matière de navigation maritime nationale et les opportunités d'intensification des échanges commerciaux avec le partenaire libyen, notamment après sa rencontre, dimanche dernier, avec le chef du Gouvernement libyen d'union



nationale, Abdelhamid Dbeibah durant laquelle il a été décidé d'ouvrir une ligne maritime Libye-Algérie. Dans ce cadre, il a relevé l'importance de ces navires dans les relations commerciales entre l'Algérie et les pays maghrébins et africains en général, rappelant l'histoire «glorieuse» de l'Algérie dans le domaine maritime.

Classé «navire vert», le navire «Djanet» qui doit assurer le trafic de marchandises au niveau du bassin de la Méditerranée, est doté de moyens et d'équipements sophistiqués conçus pour être respectueux de l'environnement, selon les explications de son équipage. L'Algérie réceptionnera au cours de cette semaine un navire similaire de transport de marchandises baptisé «Cirta» et un autre pour le transport des voyageurs au profit de l'entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV), baptisé «Badji Mokhtar 3», juillet prochain.

Djerad : Pour l'exploitation de l'énergie solaire dans les déserts algérien et libyen

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a plaidé dimanche dernier à Alger pour une étroite coopération entre les opérateurs algériens et libyens pour le développement de projets communs et intégrés dans le domaine des énergies renouvelables à base du solaire. S'exprimant lors de l'inauguration de l'exposition de la production nationale, organisée à l'occasion du forum économique algéro-libyen, en présence du Chef du Gouvernement d'unité nationale libyen, Abdelhamid Dbeibah, M. Djerad a appelé «les opérateurs énergétiques des deux pays, notamment le groupe public



Sonelgaz, à travailler en commun pour le développement d'une énergie solaire intégrée». M. Djerad a souligné, dans ce contexte, l'importance de la superficie du désert dont dispose les deux pays pour développer des projets dans le domaine des

énergies renouvelables à base du solaire. De son côté, le chef du Gouvernement d'unité nationale libyen a relevé les «compétences de la partie algérienne», proposant que «l'Algérie commercialise l'énergie produite à partir des

ressources renouvelables vers la Libye pour être exportée par la suite vers d'autres pays à travers des interconnexions électriques». Par ailleurs, M. Djerad et M. Dbeibah, ont souligné aussi, lors de l'inauguration de cette exposition, l'intérêt de commercialiser les produits algériens en Libye. A ce propos, M. Djerad a mis en avant la qualité et la compétitivité des produits algériens pouvant être exportés vers le marché libyen et plus largement vers d'autres pays du continent africain. Lors de cette visite, les opérateurs nationaux publics et privés ont

saisi cette occasion pour présenter leurs productions notamment celles issues des secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la construction. Les exposants algériens ont également présenté à la délégation officielle, composée de ministres et de chefs d'entreprises des deux pays, leur savoir-faire dans les domaines des hydrocarbures, des énergies renouvelables et de certaines filières industrielles. A noter que cette exposition organisée au Palais des expositions de la Safex et étalée sur deux jours (30 et 31 mai en cours) a accueilli 289 exposants algériens et libyens.

Transition énergétique : Appel à une réflexion sur l'apport du potentiel du nucléaire

La nécessité de mettre en place «rapidement» un groupe de réflexion sur la meilleure stratégie à mettre en œuvre relative à l'apport du potentiel du nucléaire dans le modèle énergétique de l'Algérie, a été soulignée par le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems Eddine Chitour et le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab. Les deux ministres ont insisté lors de leur participation, jeudi à une réunion de travail au siège du Commissariat à l'énergie atomique d'Alger (COMENA), sur la nécessité de mettre en

place rapidement un groupe de réflexion sur la meilleure stratégie à mettre en œuvre, qui tiendrait compte des impératifs de la transition énergétique et écologique, a indiqué lundi un communiqué du ministère de la transition énergétique et des énergies renouvelables. Cette stratégie doit également prendre en compte «les risques intrinsèques à cette source d'énergie, maitrisables mais à ne pas minimiser, de la gestion des déchets consécutifs ainsi que de l'ensemble des préalables liés à la production et usage de cette énergie, ont considéré les deux hauts responsables.



ANNABA / CHAMBRE De COMMERCE eT D'INDUSTRIE SeyBOUSE

Rencontre d'évaluation entre la commission et les exportateurs

Tayeb Zgaoula

A l'heure de la politique du développement économique visant de gagner le marché extérieur, hors hydrocarbures en offrant les possibilités aux opérateurs économiques de la région plus précisément les exportateurs, la direction du commerce de la wilaya d'Annaba a organisé, samedi passé, en étroite collaboration avec la CCI Seybouse une rencontre réunissant la commission chargée des exportations et les exportateurs de la région afin de faire le point d'évaluation sur le climat d'affaires mais et surtout lever les contraintes rencontrées par les exportateurs qui freinent la bonne marche du processus s'articulant sur les modalités d'application de la nouvelle loi de finances



2021 et donc les procédures de facilitation et d'engagement à l'acte de l'exportation, a-t-on officiellement appris auprès des organisateurs. Présidée par le directeur du commerce de la wilaya Belhout Rabah,

ce conclave, a vu outre les exportateurs, la participation également des représentants des douanes, de la CAGEX au niveau de la wilaya du CNRC, UNGCA, APW, SOMIPHOS SPA pour ne citer que ceux-là. A

cette occasion les exportateurs présents ont soulevé plusieurs points qui entravent la bonne marche pour la concrétisation de leurs exportations selon leur rapport d'étape à la commission en charge qui

concerne, notamment la codification du registre du commerce (RC) à l'export. Le volet de rapatriement des devises. La TVA sur la valeur ajoutée et d'autres facilitations. Dans cette optique le directeur du commerce Belhout Rabah et d'autres accompagnateurs qui ont pris acte de ces lourdeurs administratives sont intervenus pour faire un éclairage d'abord sur certaines procédures d'application et apporter ainsi des orientations et conseils envers les exportateurs dans leurs activités et projets relatifs aux exportations afin de lever les freins quelques que soit la nature pour assurer une plus grande célérité dans la promotion à l'exportation du produit "made in Algeria" a indiqué le chargé du volet à l'exportation.

DrAA eriCH / eNVirONNeMeNT

Les habitants de la nouvelle ville Benmostefa Benaouda réclament des bacs à ordures ménagères

Sarah Yahia

Les habitants de plusieurs cités de la nouvelle ville Benmostefa Benaouda (Ex-Draa Errich) dénoncent la dégradation de leur environnement. En effet, ces derniers se plaignent de la prolifération et l'accumulation des déchets ménagers au niveau de leurs cités, des tas d'ordures constituent le décor de ces cités complètement abandonnées. Une image désolante des quartiers qu'elle renvoie mais également de la dégradation de l'environnement immédiat, sans parler des odeurs nauséabondes qui se dégagent de ces déchets. En matière de programme de ramassage des ordures

c'est l'anarchie totale, un état des lieux qui ne semble pas trop déranger les élus et que les citoyens ne cessent de pointer de l'index. En effet, cette insalubrité est devenue un lieu privilégié pour les animaux errants, notamment les chiens et les vaches, qui errent librement aux alentours des bâtiments, mettant en péril la vie des résidents, en particulier celle des enfants qui peuvent être agressés à tout moment. Elle représente également un vrai danger pour la santé publique, pouvant engendrer des infections contagieuses. A ce titre, les habitants interpellent les autorités locales afin de mettre fin à cette problématique dans les meilleurs délais.

ANNABA / HARCÈLeMeNT De rUe

C'est au quotidien que des femmes voilées ou pas, jeunes et moins jeunes sont abordées par des individus en manque de civisme

Remarques gênantes, sifflements, insultes, voire violences physiques... Tous les jours, les femmes et jeunes filles peu importe leur âge ou leur physique, sont confrontées au harcèlement verbal par des inconnus dans la rue. En Algérie et partout dans le monde, de plus en plus d'entre elles dénoncent ces agressions sexistes quotidiennes. La violence contre les femmes représente une atteinte des droits humains les plus répandus au monde : elles se traduisent par des menaces verbales, physiques, sexuelles, et même des tensions ou agressions physiques. Les témoignages de harcèlement subi par la gent féminine dans les espaces publics sont nombreux. Des femmes se disent plus méfiantes, peu rassurées quand il s'agit de parcourir les rues surtout à des heures tardives. Dans le bus ou dans la rue, des jeunes femmes racontent des regards insistants, des remarques déplacées voire des insultes. Et un sentiment d'insécurité grandit : "J'évite le soir de sortir non-accompagnée" témoigne une jeune femme. « J'essaie de discuter avec quelqu'un au téléphone pour me rassurer » raconte une autre. Ces violences s'exercent au sein de son voisinage, dans l'enceinte



du travail ou dans les espaces publics. Souvent, l'inaction des autorités favorise les actes de violences motivés par des préjugés. En effet, le harcèlement de rue, se manifeste par des comportements provocateurs en direction des personnes dans les espaces publics, visant à les interpeler verbalement ou non, leur envoyant des messages intimidants, insistants, irrespectueux, humiliants, menaçants, insultants en raison de leur style, de leur habillement, de leur couleur de la peau, de leur situation et même de leur handicap... Dans tous les cas, cette violence est intimement liée au statut « inférieur » de la femme dans la société. Les diverses formes

de discrimination empêchent systématiquement les femmes de jouir de l'ensemble de leurs droits fondamentaux, en raison de ce qu'elles sont, dans tous les pays du monde. Il est facile de refuser des droits à une femme à partir du moment où on la considère comme un être de rang inférieur. Rappelons qu'il existe une loi pénalisant le harcèlement dans les espaces publics. Ce délit est désormais passible de deux à six mois de prison. Qu'attendent les autorités pour la mettre en application ? Avec l'institution de cette loi l'Algérie devient le deuxième pays de Maghreb, à répondre aux associations en charge de la défense des femmes.

ANNAbA / CélébrA TiON

Journée internationale de lutte contre le tabagisme

Le tabac à l'origine des maladies respiratoires et cardio-vasculaires

Nesrine Bariza Bicha

Dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de lutte contre le tabagisme, les paquets de cigarettes vendus en Algérie, à l'instar des autres pays devraient comporter des illustrations dissuasives mettant en exergue les méfaits que représente la consommation du tabac. Cette pratique devrait être instituée par les fabricants de paquets de cigarettes dans le but de

dissuader les amateurs de la cigarette. La consommation du tabac a pris de l'ampleur en Algérie, malgré la hausse des taxes. Le tabac est à l'origine de 90% des cancers des poumons et cause 30% des cancers dans le monde et les effets du tabac sur la santé et la qualité de vie sont souvent méconnus et doivent être rappelés à travers des spots publicitaires et des campagnes de sensibilisation visant à faire prendre conscience aux

fumeurs des risques qu'ils encourrent, y compris leur entourage. Les effets du tabac impactent négativement sur la plupart de nos organes, mois après mois, année après année... Il n'existe pas de «petits fumeurs»: c'est la durée de consommation qui est un des principaux facteurs de risque. Les personnes fumant 5 à 10 cigarettes par jour pendant plus de 20 ans prennent autant de risques.



ANNAbA / eMigrA TiON CIANDeSTiNe

Douze (12) haragas interceptés au large de Ras El Hamra

Yacine Khedairia

Douze (12) candidats à l'émigration clandestine ont été interceptés hier par les éléments de la marine en charge de la surveillance du littoral. Originaires des wilayas d'Annaba et autres, Ils étaient âgés entre 20 à 42 ans.. Une fois ramenés sur la terre ferme, au siège du groupement et avant de subir un interrogatoire d'usage

des garde-côtes, ils ont été examinés par un médecin de la protection civile, qui les a tous déclarés en bonne santé sauf une personne. Quant à la justice, depuis cette folle ruée vers l'inconnu, plusieurs cas d'émigration clandestine ont été traités au sein de ses assises. Face à ce drame qui se joue au quotidien à Annaba, n'est-il pas temps de mettre un terme aux drames de ces mères qui

attendent vainement au seuil de leurs portes de jour en jour, des nouvelles de leurs enfants. Selon l'opinion et les avis des jeunes, ce sont le chômage, la malvie, le désœuvrement qui les poussent à s'offrir en pâture aux poissons de la méditerranée. Pour rappel, ce phénomène de l'immigration clandestine a bel et bien repris en 2015, causant pas mal de problèmes.



Trois ouvriers périssent dans une bouche d'égout à Blida

Trois ouvriers ont trouvé le mort aujourd'hui dans une bouche d'égout de l'office national de l'assainissement, dans la commune de Beni Merad, relevant de la wilaya de Blida. Le décès des trois ouvriers a été confirmé à l'hôpital Frantz Fanon de Blida, après que les trois victimes aient été transférées en toute urgence avec deux de leurs collègues qui ont failli avoir le même sort.

Le drame a eu lieu en matinée, le vendredi 31 mai 2021. Cinq ouvriers sont tombés dans une bouche d'égout relevant d'une station d'épuration des eaux, située dans un quartier de la commune de Beni Merad, à Blida. La bouche d'égout avait six mètres de profondeur, et elle était saturée de sulfure d'hydrogène, un gaz toxique qui peut tuer en quelques secondes seulement. Selon le communiqué de la



protection civile, ses éléments ont pu faire sortir de la bouche d'égout cinq ouvriers qui ont été transportés en toute urgence vers l'hôpital Frantz Fanon de Blida. Malheureusement, le décès de trois de ces ouvriers a été

annoncé par les médecins. les deux ouvriers ayant survécu à ce drame se trouvent toujours à l'hôpital. l'état de santé de l'un s'est stabilisé, tandis que l'autre est encore dans une situation critique, il se trouve encore aux soins

intensifs. les trois ouvriers décédés ont subi en vain les tentatives de réanimation, mais le gaz toxique avait déjà achevé son lugubre travail. cette affaire ne peut que nous rappeler une autre, celle identique qui s'est produite

dans le prison de oued ghir de béjaia, où huit personnes, un détenu et sept gardiens, ont trouvé le mort asphyxiés au fond d'une fosse septique. les détenus ont été envoyés pour nettoyer la fosse sans la moindre protection.

HASSI-MESSAOUD

Signature d'une convention de coopération entre Sonatrach et des Universités du Sud

Une convention de coopération a été signée dimanche à Hassi-Messaoud (Ouargla) entre Sonatrach en tant que partenaire économique et des Universités du Sud du pays et une unité de recherche d'application dans les énergies renouvelables.

Cette relation partenariale entre dans le cadre de l'échange d'expériences et la promotion de l'innovation scientifique dans les domaines des hydrocarbures et des énergies renouvelables.

«Le groupe Sonatrach œuvre depuis février 2021 à asseoir un partenariat avec les universités algériennes pour l'exploitation des compétences scientifiques et des études académiques pour le développement de sa production et l'amélioration de ses prestations dans le domaine énergétique», a affirmé Mustapha Benamara, directeur central à Sonatrach.



Cette convention intervient après celle conclue avec les Universités dans l'Est et l'Ouest du pays et une autre prochainement avec les universités dans le Centre, a ajouté M. Benamara, signalant que des conventions de coopération ont été signées avec 19 Universités, en plus de concevoir une trentaine de projets de recherche et 13 programmes en voie d'intégration dans le programme national de la recherche scientifique.

La démarche s'insère au titre de la politique nationale de recherche et vise à faire face aux défis économiques actuels, a-t-il dit.

Le représentant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS), Abderrahmane Lakehal, a déclaré de son côté, que la signature de ce type de conventions entre les deux parties traduit une vision stratégique sectorielle conjointe impliquant

la recherche scientifique, à travers la mobilisation de ses capacités et moyens, au service du développement socioéconomique, notamment le secteur énergétique, par la mise en place d'équipes de recherches mixtes. Donnant, à titre d'illustration, des indicateurs du MESRS sur le potentiel scientifique et les ressources disponibles dans le domaine de l'Energie, M. Lakehal a fait état de 75 brevets d'invention, le financement de 52 projets de recherches socioéconomiques, ainsi que de 61 laboratoires, dont 18 d'excellence regroupant d'éminents chercheurs, citant 1.050 chercheurs répartis entre neuf (9) centres de recherche.

L'initiative du groupe Sonatrach a suscité une grande satisfaction des recteurs d'Universités concernées par ces conventions, a affirmé le Recteur de l'Université Bechar, Said Maamouri.

De l'avis de M. Maamouri, les universités algériennes ont besoin

d'un partenaire social et économique pour renforcer la recherche scientifique, concrétiser sur le terrain les études académiques, et exploiter à bon escient le potentiel scientifique spécialisé et les chercheurs dans le domaine énergétique, afin de contribuer au développement économique du pays.

En marge de la signature de la convention, a été honorée la section estudiantine du Club scientifique des hydrocarbures (Université d'Ouargla), qui a obtenu pour la deuxième fois le prix de la Society of petroleum engineers, récompensant ses efforts dans le domaine de l'innovation et des projets de recherche dans le domaine de l'Energie.

Ces conventions ont été signées en marge d'un Workshop organisé à la base du 24 février à Hassi-Messaoud sur le partenariat entre Sonatrach et les Universités algériennes dans le domaine de la recherche et du développement.

BATNA :

Nouvelle attaque contre des logements d'enseignantes

Alors que les mouvements de dénonciations des violences subies par des enseignantes à l'intérieur même de leurs logements de fonction à Bordj Badji Mokhtar puis à Biskra courent toujours, voilà qu'un autre cas similaire vient d'être signalé à Batna.

Cela s'est donc passé durant le week-end dernier lorsque des individus sont entrés par effraction dans des logements de fonction d'enseignantes dans la commune de Ouled Ammar relevant de la wilaya de Batna.

Fort heureusement, les enseignantes ne se trouvaient pas à l'intérieur. À leur arriver sur les lieux ce matin de dimanche, les victimes ont découvert la surprise et ont aussitôt porté plainte contre x. Si les intentions

des cambrioleurs ne sont pas encore connues, d'autant que les victimes n'étaient pas présentes dans leurs logements, l'incident a rappelé les deux cas similaires enregistrés durant ce mois de mai à Bordj Badji Mokhtar puis à Biskra.

Pour rappel, durant la nuit du lundi 17 au mardi 18 mai des enseignantes de primaire ont été sauvagement agressées dans leur lieu de résidence à Bordj Badji Mokhtar, au sud de l'Algérie.

Le samedi 22 mai 2021, des enseignantes de la wilaya de Biskra ont été attaquées et braquées dans leur domicile de fonction, et ce, quelques jours à peine après l'intrusion violente du logement des neuf enseignantes de Bordj Badji

Mokhtar.

Le Syndicat algérien des travailleurs de l'éducation dénonce

Suite à l'incident survenu ce dimanche à Batna, le bureau de wilaya du Syndicat algérien des travailleurs de l'éducation (SATE) a réagi dans un communiqué annonçant son soutien indéfectible aux enseignantes et demandant de leur assurer un climat propice pour l'accomplissement de leurs tâches.

Le bureau du SATE de la wilaya de Batna a également fait appel au wali pour qu'il intervienne auprès des autorités locales, à savoir le chef du Daïra d'El Djezzar et le P/APC d'Ouled Amer, afin d'assurer une protection permanente aux enseignantes et de réparer les dégâts



causés par les cambrioleurs.

Le syndicat a également appelé le Directeur de l'éducation de la wilaya de Batna à prendre des mesures urgentes dans le cadre de ses prérogatives dont : « le transfert des enseignantes éloignée

des établissements vers d'autres établissements proches de leurs lieux de résidence » et « inciter les autorités locales à engager des agents de gardiennage permanents afin d'assurer la sécurité à l'intérieur des écoles primaires ».

Secousse tellurique de 3,5 dans la wilaya de Boumerdès

Une secousse tellurique de magnitude de 3,5 sur l'échelle de Richter a eu lieu lundi à 07h01 dans la wilaya de Boumerdès, a annoncé le Centre de Recherche en Astronomie, Astrophysique et Géophysique (CRAAG) dans un communiqué.

L'épicentre de la secousse a été localisé à 35 km au Nord-Ouest de Dellys (wilaya de Boumerdès) en mer, précise le communiqué.

Reprise du transport ferroviaire de voyageurs entre Constantine et Jijel



Le transport ferroviaire de voyageurs a repris, dimanche matin, pour la desserte reliant Constantine à

Jijel en aller-retour, a indiqué le directeur régional de la Société nationale du transport ferroviaire (SNTF).

La liaison ferroviaire Constantine-Jijel a repris à bord d'un autorail, a fait savoir le même responsable, précisant que l'opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la SNTF pour l'amélioration et le renforcement du transport ferroviaire entre les wilayas.

A l'arrêt depuis l'apparition de la pandémie du Covid-19, la liaison ferroviaire Constantine-Jijel a repris ce dimanche, conformément à la décision gouvernementale portant reprise progressive et contrôlée du transport inter-wilayas par train, a souligné le même responsable.

Cette reprise permet d'assurer

un seul voyage en aller-retour par jour entre Constantine et la wilaya de Jijel, a détaillé le même responsable, précisant que les horaires de départ et de retour peuvent être consultés sur le site web de la SNTF et également sur la page de l'entreprise sur les réseaux sociaux.

Durant le trajet, l'autorail marquera des haltes dans les régions de Bekira, El Harrouch, Salah Bouchaour, et El Milia entre autres, a-t-on indiqué, mettant en avant l'importance de cette desserte dans l'amélioration des conditions de déplacement des citoyens surtout à l'approche de la saison estivale.

L'Égypte au cœur des tractations pour une trêve durable entre Israël et le Hamas

Le chef de la diplomatie israélienne était en visite au Caire. Dans le même temps, une délégation égyptienne a rencontré le Premier ministre israélien à Jérusalem, et le président de l'Autorité palestinienne à Ramallah. Les tractations s'intensifient pour éviter une nouvelle flambée de violence après la nouvelle guerre dévastatrice entre Israël et le Hamas.

L'Égypte a entamé une intense activité visant à réaliser une trêve durable entre Palestiniens et Israéliens. Pendant que le ministre

des Affaires étrangères recevait son homologue israélien, le chef des services de renseignements rencontrait le Premier ministre et le ministre de la défense israéliens ainsi que le chef de l'autorité palestinienne. Une visite est aussi prévue à Gaza pour rencontrer le Hamas.

La consolidation du cessez-le-feu, instauré le 21 mai, était au centre des préoccupations ce dimanche 31 mai. Abbas Kamel, le chef du renseignement égyptien, a d'abord rencontré Benjamin Netanyahu. Avec le Premier ministre israélien, ils ont

évoqués la question des otages israéliens détenus à Gaza, nous rapporte notre correspondante à Ramallah, Alice Froussard. C'est la principale demande de l'État hébreu dans toute négociation future avec le Hamas.

Ils ont ensuite parlé « des moyens d'empêcher » le Hamas de se servir des fonds alloués à la population de Gaza pour la reconstruction de l'enclave côtière. Comme l'a évoqué Benjamin Netanyahu et le chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken, mercredi.

Vers une unité palestinienne pour plus de stabilité

Puis le chef des renseignements égyptien s'est rendu à Ramallah, reçu par Mahmoud Abbas à la Muqata, le palais présidentiel. Abbas Kamel a discuté d'apaisement global à Jérusalem, en Cisjordanie occupée et dans la bande de Gaza. Tous les deux ont évoqués la reconstruction de Gaza, enclave côtière sous blocus israélien et égyptien, et parle de l'unité, celle des factions palestiniennes, Fatah et Hamas, comme horizon politique nécessaire pour une meilleure sécurité et stabilité dans la région. Plus tôt cette semaine, Yahya

Sinwar, le chef du Hamas, avait rappelé que l'Égypte avait un rôle à jouer dans la consolidation du cessez-le-feu. Selon des sources égyptiennes, le chef du bureau politique du Hamas, Ismail Haniyeh, est lui, attendu en Égypte dans les prochains jours.

Mais ce dimanche, c'est le ministre israélien des Affaires étrangères Gabi Ashkenazi qui s'est rendu au Caire à l'invitation de son homologue égyptien Sameh Choucri. C'est la première visite en Égypte d'un chef de la diplomatie israélienne depuis 13 ans.

Tchad

L'armée centrafricaine accusée de "crime de guerre" contre des soldats

Le Tchad a accusé, l'armée centrafricaine d'avoir tué six de ses soldats, dont cinq "enlevés et ensuite exécutés", lors de l'attaque d'un poste frontalier sur son sol. Un "crime de guerre" qui ne restera "pas impuni", a prévenu le gouvernement.

Les tensions perdurent entre les deux pays voisins. L'armée centrafricaine est dorénavant accusée de "crime de guerre". Six soldats tchadiens ont été tués par les troupes centrafricaines, dimanche 30 mai, dont cinq "enlevés et ensuite exécutés", a affirmé N'Djamena, lundi 31 mai, assurant que cette action ne resterait "pas impunie".

La Centrafrique accuse

régulièrement son voisin du nord de soutenir des groupes armés rebelles centrafricains à partir de son territoire. "Les forces armées centrafricaines ont attaqué dimanche matin le poste avancé de Sourou, en territoire tchadien (...), tué un soldat tchadien, en ont blessé cinq et cinq autres ont été enlevés pour être ensuite exécutés à Mbang, du côté centrafricain" de la frontière, affirme le ministre tchadien des Affaires étrangères, Chérif Mahamat Zene, dans un communiqué.

Les soldats centrafricains poursuivaient au-delà de leur frontière des combattants de l'Unité pour la Paix en Centrafrique

(UPC) d'Ali Darassa, l'un des plus puissants des nombreux groupes armés qui contrôlent une partie du pays et membre d'une coalition de rebelles qui tentent depuis décembre de renverser le régime du président Faustin Archange Touadéra, a assuré à l'AFP un haut responsable des services de sécurité tchadiens, sous couvert de l'anonymat.

Sollicitées par l'AFP, les autorités centrafricaines n'avaient toujours pas réagi lundi matin. Le poste de Sourou, près de Mberé, dans le sud du Tchad, était tenu par 12 militaires et l'attaque s'est produite à l'aube, explique M. Mahamat Zene. Ce "crime de guerre d'une



gravité extrême et cette attaque meurtrière préméditée, planifiée et opérée à l'intérieur du Tchad, dont seul le gouvernement centrafricain connaît les raisons, ne sauraient rester impunis", écrit le ministre.

La NSA a espionné des dirigeants européens, dont Angela Merkel, «via» le Danemark



Les États-Unis ont espionné des responsables politiques en Europe, dont la chancelière allemande Angela Merkel, de 2012 à 2014 avec l'aide des services de renseignement danois, ont rapporté, dimanche 30 mai, des médias danois et européens.

Patrick Sensburg n'est pas surpris. Le député chrétien-démocrate qui avait présidé la commission d'enquête parlementaire du

Bundestag sur les écoutes de la National Security Agency (NSA) estime que les services secrets n'ont pas d'amis mais uniquement des intérêts à défendre.

L'actuel président écouté Les principaux responsables concernés par ces révélations, sollicités par les médias allemands qui ont participé aux recherches, la télévision publique ARD et le quotidien Süddeutsche Zeitung, affirment ne pas avoir été au

courant des activités de l'agence NSA. On savait déjà depuis les révélations du lanceur d'alerte Edward Snowden qu'Angela Merkel avait été écoutée, via notamment son téléphone portable. On apprend aujourd'hui que le candidat SPD à la chancellerie en 2013 Peer Steinbrück a été concerné ainsi que l'actuel président de la république, Frank-Walter Steinmeier.

Tout le monde écoute tout le monde...

La NSA avait pu, grâce aux services secrets danois, se brancher sur des câbles de télécommunication pour espionner entre 2012 et 2014 des responsables de différents pays, en Allemagne, mais aussi en France, en Norvège et en Suède. Il n'est pas établi que le Danemark savait que les États-Unis utilisaient son système de surveillance pour espionner ses voisins. Les médias n'omettent cependant pas ce lundi matin de préciser que l'Allemagne comme les États-Unis et d'autres pays recourent à des méthodes similaires.

Covid-19

En France, la crainte d'un plafond dans la vaccination

Alors que la campagne de vaccination

contre le Covid-19 s'ouvre à tous les adultes lundi, certains médecins s'inquiètent d'un possible ralentissement brutal cet été. En cause, les nombreux récalcitrants et les personnes éloignées du système de santé. Si

l'Académie de médecine appelle à la vaccination obligatoire, la mesure reste écartée par le gouvernement.

À partir du lundi 31 mai, la campagne de vaccination contre le Covid-19 sera officiellement ouverte à tous les majeurs. Cette nouvelle étape vers la tant espérée immunité collective, condition sine qua non à une sortie définitive de la crise sanitaire, va cependant de pair avec de nouveaux défis : s'assurer que tous les volontaires obtiennent un rendez-vous dans un délai acceptable, ne laisser personne de côté mais aussi convaincre les plus récalcitrants.

Pour ce qui est de l'accès au rendez-vous, les autorités sanitaires se montrent plutôt sereines. La campagne de vaccination semble avoir trouvé son rythme de croisière. Et si 20 millions de personnes supplémentaires seront éligibles à la vaccination à partir de lundi, les promesses d'un coup d'accélérateur dans les centres de vaccination, d'un afflux supplémentaire de doses dans les prochaines semaines et le déploiement des vaccins Moderna dans les pharmacies et les cabinets médicaux en ville devraient suffire à satisfaire la demande.

"Tout est mis en œuvre pour vacciner fort et pour vacciner vite. Nous tenons et tiendrons nos engagements sur la vaccination", assurait ainsi Olivier Véran le 17 mai dernier, sur le plateau de BFMTV.



AgreSSIONS SiONISTES CONTre gHAZA:

Un traumatisme et des séquelles chez les Palestiniens

GHAZA (Palestine) - En l'espace de 11 jours, de nombreux Ghazaouis ont vu leurs maisons et leurs moyens de subsistance détruits et ont subi des blessures physiques et des traumatismes psychologiques durables, outre leur incapacité à accéder aux soins médicaux, déplore l'ONG "Médecins sans frontières" (MSF), dans un rapport sur les répercussions de la récente agression sioniste contre l'enclave palestinienne.

Selon le rapport, publié dimanche, les frappes aériennes et les bombardements israéliens entre le 10 et le 21 mai, ont tué plus de 250 personnes, et blessé près de 2.000 autres dans l'enclave côtière, en Palestine.

L'infrastructure vitale de Ghaza, notamment les routes, les réseaux d'eau et d'assainissement, ainsi que les établissements de santé et d'enseignement - dont beaucoup

ont déjà été touchés par les précédentes agressions israéliennes - ont également été endommagés ou détruits.

La moitié des lignes électriques de Ghaza ne fonctionnent plus, et plus d'une douzaine d'installations médicales, y compris le laboratoire central de test Covid-19, ont été endommagées, poursuit l'ONG dans son rapport.

Des handicaps à vie, une situation pandémique "préoccupante"

Se basant sur des témoignages vivants, MSF relate l'état psychologique de nombreux palestiniens ayant vu leurs vies changées après la série de bombardements sionistes.

Pour la cheffe de mission de MSF à Ghaza, Helen Ottens-Patterson, "cette récente violence a créé une énorme cohorte de nouveaux patients qui seront confrontés à un handicap et à de multiples cycles de chirurgie au cours des mois et même

des années à venir".

Au cours de l'offensive, de nombreuses personnes n'ont pas pu accéder aux soins médicaux, les stocks de médicaments et de fournitures médicales étant épuisés dans les établissements de soins, ajoute l'ONG, déplorant la fermeture de nombre de points d'accès.

Des équipes MSF supplémentaires ont finalement pu acheminer vers Ghaza le 24 mai, des fournitures médicales indispensables, telles que des poches de sang pour les hôpitaux.

Néanmoins, "acheminer des équipes médicales et des fournitures à Ghaza reste un défi, où les pénuries d'articles de base, certains médicaments et services tels que l'électricité et le carburant étaient monnaie courante, même avant la récente offensive".

Mme Ottens-Patterson a également indiqué que l'enclave palestinienne souffrait d'une crise humanitaire



continue en raison du blocus de longue date, outre l'escalade de la violence au cours des dernières semaines, qui a aggravé une situation déjà catastrophique".

"Un cessez-le-feu a été annoncé la semaine dernière, mais nous sommes très inquiets de la manière dont les gens vont faire face et reconstruire ce qui a été détruit", a déploré la responsable, rappelant que durant

l'agression, "nos équipes à Ghaza ont travaillé dans des conditions très dangereuses et n'ont parfois pas pu assurer certains services réguliers".

Une clinique MSF a été endommagée par des bombardements aériens israéliens et mise hors service pendant quelques jours, avant la reprise des consultations ambulatoires, le 20 mai.

CrOA Tie: Tomislav Tomasevic, un écologiste élu à la mairie de Zagreb

Les élections en Croatie, dimanche 30 mai, ont rapporté une victoire spectaculaire au candidat d'opposition à la mairie de la capitale Zagreb, Tomislav Tomasevic, premier écologiste élu à la tête d'une grande ville en Croatie. La victoire est sans appel, puisque les Zagrébois ont voté à 66%, aux deux tiers donc, pour Tomislav Tomasevic, à la tête d'une coalition écologiste. Les habitants de la capitale ont voulu tourner la page de l'ère Bandic. L'ancien maire, récemment décédé, avait régné en maître et multiplié les affaires pendant presque vingt ans.

À 39 ans, Tomislav Tomasevic est relativement nouveau en politique. Étudiant, il se spécialise dans l'environnement à l'université de Cambridge, en Angleterre. Il est ensuite candidat malheureux à la mairie de Zagreb en 2017, mais devient conseiller d'opposition et saisit toutes les occasions pour dénoncer la corruption de l'équipe en place. Depuis 2020, il est aussi député.

La victoire de Tomasevic montre l'intérêt croissant pour l'écologie dans la région, mais s'inscrit aussi dans une vague de renouvellement politique. Après le gouvernement au Monténégro, les mairies de Sarajevo et de Banja Luka en Bosnie, le Kosovo, les anciens politiciens nationalistes et corrompus semblent peu à peu céder la place dans les Balkans.

Renault Carlos Ghosn comparaît devant des magistrats français à Beyrouth

Des magistrats français en déplacement au Liban ont commencé, lundi, à entendre l'ancien patron de Renault-Nissan Carlos Ghosn. Première audition du genre pour les enquêtes qui le visent à Nanterre et Paris, a rapporté une source au tribunal au Liban. Première audition devant des magistrats français pour Carlos Ghosn. L'ancien patron de Renault-Nissan est entendu lundi 31 mai, par des juges

en déplacement, dans le cadre d'enquêtes qui le visent à Nanterre et à Paris, en tant que témoin assisté.

L'audition se tient dans une salle de la Cour de cassation à Beyrouth. Accompagné par ses avocats, l'homme d'affaires franco-libanais est arrivé aux alentours de 10 h (07 h GMT), a indiqué la source de l'AFP présente au tribunal. Les magistrats français, et un procureur libanais qui assiste à l'audition, sont arrivés

peu avant.

Âgé de 67 ans et visé par un mandat d'arrêt d'Interpol, l'ancien homme d'affaires qui a la nationalité libanaise, française et brésilienne est contraint de rester au Liban depuis sa fuite rocambolesque du Japon en décembre 2019.

Il sera interrogé tous les jours jusqu'à vendredi, de 10 h à 18 h locales avec une pause, selon une source judiciaire libanaise.

"La défense a d'ores et déjà

identifié dans les dossiers français des irrégularités de procédure qu'elle estime graves", dénoncent dans un communiqué les trois avocats de M. Ghosn, Mes Carlos Abou-Jaoude, Jean-Yves Le Borgne et Jean Tamalet.

"Ces anomalies, qui fragilisent le processus judiciaire, proviennent des méthodes singulières de l'enquête japonaise qui demeure la source principale des dossiers français".

La CEDEAO suspend le Mali jusqu'à la restauration d'un régime démocratique

ACCRA - Les dirigeants de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont suspendu le Mali du bloc sous-régional jusqu'à la restauration d'un régime démocratique dans ce pays, a annoncé, dimanche, Shirley Ayorkor Botchway, cheffe du conseil des ministres de l'organisation.

S'adressant à la presse au nom des chefs d'Etat après leur sommet extraordinaire d'une journée au Ghana, elle a indiqué que le Mali avait pour tâche de respecter le calendrier de transition et de rétablir un régime démocratique avant février 2022.

"Les chefs d'Etat ont décidé, conformément au traité



de démocratie et de bonne gouvernance, de suspendre le Mali de la CEDEAO avec effet immédiat", a dit Mme Botchway. Par ailleurs, a-t-elle poursuivi, la direction du bloc

sous-régional travaillera avec le Mali pour s'assurer que la transition reste en bonne voie vers l'objectif final de ramener le pays au régime démocratique d'ici février 2022.

Mme Botchway, qui est également ministre ghanéenne des Affaires étrangères, a précisé que les chefs d'Etat avaient aussi demandé que, "dans les prochains jours, le Mali devrait désigner un Premier ministre civil pour guider le processus de transition".

Ils demandent aussi à la communauté internationale de continuer de dialoguer avec le Mali "pour s'assurer qu'il ne fasse pas dérailler le processus de transition".

Le coup au Mali est quelque chose que la CEDEAO désapprouve parce qu'il a des répercussions sur le reste de l'Afrique de l'Ouest", a-t-elle ajouté.

FAF : Amara Charaf-Eddine, « Non au racisme »

Ce lundi 31 mai 2021, s'est tenue la réunion mensuelle statutaire du Bureau Fédéral. En ouverture, le président de la FAF, Charaf-Eddine Amara, a condamné les actes racistes exprimés à l'encontre du Nigérien Boubacar Haïnikoye Soumaïna, joueur du NC Magra lors de la rencontre disputée dimanche face à la JS Saoura.

Lors du match de la dernière journée de Ligue 1 (JS Saoura 1-0 NC Magra), le footballeur Boubacar Haïnikoye Soumaïna a été victime d'actes racistes, alors que des propos discriminants ont été prononcés à son encontre. En réponse, le président de la FAF a tenu à exprimer avec vigueur son soutien au joueur tout en condamnant avec vigueur le racisme et la xénophobie dans le football algérien. Ainsi, Amara a indiqué dans ce communiqué que



les propos tenus envers les joueurs ont trouvé leur origine «en raison de son origine subsaharienne et de la couleur de sa peau». Arrivé en 2019 au CRB, l'international nigérien a ainsi connu Charaf-Eddine Amara en tant que président du CRB, ce que ce dernier rappelle dans la suite de ce communiqué : « Ancien premier dirigeant du CRB et président de la Fédération algérienne de football, je suis profondément

indigné par ce nouveau fait raciste dans un stade, et le condamne de manière claire et avec une extrême vigueur ».

Ainsi dans ce communiqué, la FAF dénonce ces actes au sein des stades : « Le ballon est alors le révélateur de la bête immonde qui sommeille chez nombre d'entre eux. Il est même chez certains le marqueur de la stigmatisation, la discrimination, la xénophobie, la ségrégation ethnique et l'ethnocentrisme. On en a eu malheureusement une nouvelle illustration. On en a eu malheureusement une nouvelle illustration à l'occasion du match de football de Ligue 1 JS Saoura/NC Magra ».

Mr. Amara invite alors les pouvoirs publics à appliquer la loi « criminalisant toutes formes de racisme et tout discours de la haine, promulguée en avril dernier ».

Atal : « Deux ans d'absence, ce n'est pas facile »



Dans un entretien avec l'ENTV, le latéral droit de l'OGC Nice Youcef Atal a parlé de son retour en sélection après quasiment deux ans d'absence de la liste de Djamel Belmadi.

L'ancien du Paradou a déclaré : « C'est toujours dur de voir les

stages de l'EN et que tu vois que tu ne peux pas y assister, ça n'a pas été facile pour moi d'être loin de l'EN pendant un an et demi. J'ai passé de mauvaises périodes mais maintenant Je suis content d'être là et de travailler tous ensemble pour réaliser nos objectif

eN : Mahrez absent face à la Mauritanie ?



Finaliste samedi dernier de la Champions League perdue face à Chelsea (0-1), le capitaine des Verts Riyad Mahrez pourrait manquer la rencontre opposant, jeudi soir, l'Algérie à la Mauritanie au Stade Mustapaha Tchaker de Blida.

Auteur d'un parcours remarqué dans la plus prestigieuse des compétitions de clubs, Riyad Mahrez n'a pu se montrer décisif, lors de la finale disputée samedi dernier à Porto, à la suite de choix tactiques contestés de son entraîneur Pep Guardiola. Malgré quelques ballons touchés et une frappe passée à quelques centimètres de la lucarne d'Edouard Mendy dans le temps additionnel, le capitaine des Verts n'a pu empêcher le second sacre continental de l'Histoire des Blues en C1 après leur premier titre obtenu en 2012 face au Bayern Munich.

Convoqué par Djamel Belmadi en vue des matchs amicaux du mois de juin, l'ancien joueur des Foxes s'est vu accorder quelques jours de repos après la finale perdue par les Skyblues. À l'issue d'une saison intense en termes de rythme de compétition, Mahrez a disputé avec Manchester City 48 matchs toutes compétitions confondues pour 14 buts inscrits et 9 passes décisives délivrées.

Ainsi, selon nos informations, le capitaine des Verts pourrait manquer la rencontre prévue le 3 juin face à la Mauritanie suite à ces quelques jours de repos accordés par l'encadrement de la sélection et son club. L'ailier, âgé de 30 ans, ralliera ainsi Alger, le 4 ou le 5 juin prochain, laissant ainsi au sélectionneur la possibilité de titulariser Adam Ounas, Zinedine Ferhat ou Rachid Ghezzal lors de la première joute amicale prévue face aux Mourabitounes.

ghezzal : « En Équipe Nationale, il n'y a que les meilleurs »



En marge du début du stage du mois de juin de l'Équipe Nationale au CTN de Sidi Moussa. Rachid Ghezzal s'est exprimé au sujet de son retour en sélection nationale au micro de l'ENTV.

Présent pour la seconde fois consécutive dans la liste des joueurs sélectionnés avec les Verts depuis octobre 2018, le milieu de terrain prêté par Leicester à Besiktas a déclaré : « Je suis juste un joueur comme les autres présents au sein de l'équipe nationale. J'essaie de faire de mon mieux pour mon pays. Si je n'ai pas été convoqué auparavant, c'est que je ne méritais pas de l'être. Je n'étais pas à mon meilleur niveau avec les clubs dans lesquels je jouais.

J'étais en manque de compétition ».

Interrogé sur le niveau de concurrence au sein de l'EN, l'ancien joueur de l'OL est revenu sur la qualité des joueurs présents au sein du groupe dirigé par Djamel Belmadi : « En équipe nationale, il n'y a que les meilleurs joueurs. Tu dois être au top avec ton club, pour garantir ta place dans la sélection. C'est ce qui m'est arrivé avec Besiktas, et ce qui m'a permis d'être ici. Je ne veux pas perdre cette opportunité une seconde fois ».

Titularisé en mars face à la Zambie, Rachid Ghezzal avait marqué son retour par 45 minutes de belle facture avec une passe décisive et un but avant de céder sa place à la mi-temps sur blessure.

Le Barça boucle le gros coup Sergio Agüero

En fin de contrat avec Manchester City, Sergio Agüero, 32 ans, était libre de s'engager où bon lui souhaitait. Il a choisi le FC Barcelone et pourra donc évoluer avec son ami, Lionel Messi.

Il aurait probablement aimé partir en offrant à Manchester City la première Ligue des Champions de son histoire. Mais, finalement, Sergio Agüero ne partira que sur un titre en Premier League, ce n'est déjà pas si mal. Moins utilisé cette saison, l'Argentin savait que la fin était proche chez les Citizens. En plus de cela, il est en fin de contrat.

On se demandait alors où il pourrait bien atterrir. Pendant un long moment, il semble donner sa préférence à l'Angleterre, le pays qui l'a accueilli depuis son départ de l'Atlético de Madrid en 2011. Mais dix ans sont passés et la perspective de pouvoir enfin jouer avec son ami, Lionel Messi, au FC Barcelone, était peut-être trop grande.

Il dispose d'un passeport espagnol

Il est connu que les Catalans ont quelques problèmes financiers et surtout qu'ils n'ont pas vraiment remplacé Luis Suarez, parti l'été dernier chez les Colchoneros. L'occasion était donc trop belle et cela n'a pas été franchement difficile de convaincre celui qui dispose d'un passeport espagnol depuis 2010 de rallier la Catalogne et l'équipe de Ronald Koeman.

« Le FC Barcelone et Sergio Agüero ont trouvé un accord concernant l'arrivée du joueur le 1er juillet, une fois que son contrat avec Manchester City sera terminé. Le joueur signera un contrat jusqu'en 2023 et aura une clause libératoire de 100 millions d'euros. », peut-on ainsi lire sur le communiqué des Blaugranas. Le FCB frappe donc un premier grand coup en attendant peut-être d'autres éléments comme Georginio Wijnaldum ou Eric Garcia.



real Madrid : Eden Hazard sait où il veut jouer l'an prochain



Critiqué en Espagne et au cœur de plusieurs rumeurs mercato, la star des Diablies Rouges a évoqué son avenir en conférence de presse.

Cet Euro va être une sacrée bouffée d'air frais pour Eden Hazard. En deux saisons à Madrid, l'ancien de Chelsea n'a pas convaincu grand monde, bien au contraire. Accueilli comme une véritable star du côté de la capitale espagnole, le joueur formé au LOSC s'est même mis assez vite les gens à dos, la faute à des prestations assez mitigées et des pépins physiques à répétition, qui seraient selon certains provoqués par une hygiène de vie pas optimale. Le joueur qui a coûté 100 millions d'euros à l'été 2019 estimait également être trop violenté par les défenseurs espagnols selon les médias ibériques. Lors de la défaite face à Chelsea en match retour des demi-finales de Ligue des Champions, le Belge a encore fait parler de lui pour des raisons négatives. Les images le montrant rigoler et blaguer avec ses anciens partenaires au coup de sifflet final sont très mal passées en Espagne. Dans les heures qui ont suivi, on évoquait même un départ et un retour en Angleterre.

Hazard veut rester

Mais si on se fie aux propos du principal concerné, il continuera de défendre la tunique merengue dès la reprise en août. « Je ne me vois pas ailleurs qu'au Real Madrid. Je n'ai pas encore pu montrer ce que je vaudrais mais je sais que je peux évidemment mieux faire quand je suis en forme. J'ai encore trois ans de contrat et je compte bien poursuivre l'aventure... », a-t-il ainsi lancé en conférence de presse ce lundi, pendant le stage de l'équipe de Roberto Martinez.

De quoi tuer dans l'œuf les rumeurs de transfert. Mais nul doute que cette troisième saison sera celle de la dernière chance. Avec un salaire colossal - il est le joueur le mieux payé de l'effectif madrilène - et une attitude qui ne plaît pas toujours, autant dire qu'il aura une pression monstre sur les épaules dès le début de la prochaine édition de la Liga...



Cette IA pourra écrire du code de programmation à partir du langage naturel

Microsoft compte ouvrir le développement d'applications à tous, grâce à l'Intelligence artificielle. En intégrant le modèle linguistique GPT-3 dans ses Power Apps, la firme permet l'utilisation du langage naturel pour générer des lignes de code.

La conférence Microsoft Build 2021 cette semaine, à destination des développeurs, a été l'occasion de découvrir les projets de la firme, comme la prochaine génération de Windows. Dans sa présentation d'ouverture, Satya Nadella, le P.-D.G. de Microsoft, a également annoncé l'utilisation de l'intelligence artificielle pour assister dans la programmation et permettre une approche « no-code ».

Cette avancée est rendue possible grâce à GPT-3, le plus grand modèle linguistique,



capable notamment de générer des textes grâce à l'apprentissage profond. GPT-3 est basé sur un réseau neuronal avec 175 milliards de paramètres, développé par OpenAI et basé sur le modèle Transformer. Il sera intégré dans les Power Apps de Microsoft afin de traduire

le langage naturel en code de programmation.

Power Fx, un langage de programmation low-code inspiré d'Excel

Il ne s'agit pas de générer automatiquement des programmes entiers, tout du moins à l'heure actuelle. Ce nouveau système permet de

générer des lignes de code à partir d'une description de l'action voulue. L'IA propose alors plusieurs possibilités, laissant à l'utilisateur le soin de choisir la bonne. Microsoft a choisi de l'associer au langage de programmation Power Fx lancé au mois de mars et inspiré de Microsoft Excel. Il s'agit d'un langage « low-code », autrement dit qui permet de créer des programmes avec peu de code.

Le but affiché est de permettre à plus de personnes de pouvoir créer des applications sans devoir maîtriser un langage de programmation, et de répondre à une pénurie croissante de développeurs. Microsoft a annoncé un accès anticipé à partir du mois de juin, en anglais uniquement pour les utilisateurs en Amérique du Nord.

En Bref...

Exit les chargeurs d'ordinateurs portables et leurs connectiques propriétaires. La certification USB-C évolue et homologue le fait de passer de 100 à 240 watts de puissance maximale via la norme de prise USB en cours de déploiement.

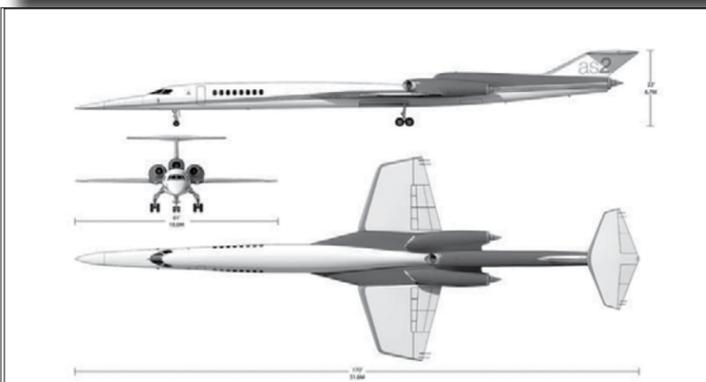
Voici une révolution dans la révolution de l'USB. La dernière norme USB-C qui se déploie progressivement, aussi bien sur les mobiles que sur les ordinateurs, qu'il s'agisse de PC ou de Mac, va faire disparaître les vilaines prises d'alimentations propriétaires des ordinateurs portables. Pour aller plus loin, le Forum des développeurs USB (USB-IF) vient d'annoncer que la norme passe en « révision 2.1 ». Une révision qui certifie qu'il est possible d'aller au-delà de deux fois la puissance en watt actuelle que peut accepter cette connectique.

Alors qu'elle plafonnait à 100 Watts, ce qui était déjà suffisant pour alimenter la plupart des ordinateurs portables, elle culmine désormais à 240 Watts. Avec une telle puissance, il est donc désormais possible d'alimenter la grande majorité des ordinateurs de bureau et des portables pour gamers.

Le fait de pouvoir utiliser l'USB-C au-delà de ses spécifications précédentes était déjà connu et des adaptateurs hors norme étaient même commercialisés pour y parvenir. Cela ne posait pas de problèmes particuliers puisqu'effectivement, il est possible depuis le départ de pousser cette puissance à 240 Watts. La nouvelle spécification a été baptisée « Extended Power Range » (EPR). C'est justement ce label qui sera apposé sur les câbles et des chargeurs compatibles.

Pour faire partie de cette catégorie, un câble devra prendre en charge jusqu'à 5 A et 50 V. Alors, évidemment, pour les machines nécessitant plus de puissance, la norme ne suffira pas et il existera toujours des alimentations allant au-delà, avec leurs câbles propriétaires.

Faute de moyens, Aerion tire un trait sur son projet de jet supersonique AS2



Le jet supersonique et silencieux signé Aerion ne prendra finalement jamais son envol. La société américaine a en effet annoncé la fin de ses activités par manque de moyens. Malgré le soutien de Boeing, la société n'a pas été en mesure de rassembler les fonds nécessaires pour poursuivre son activité et le développement de son avion supersonique AS2. La crise économique actuelle liée à la pandémie semble avoir joué dans la balance.

« Dans l'environnement

financier actuel, il s'est avéré extrêmement difficile de clôturer les nouveaux besoins en capital prévus et nécessaires pour finaliser la transition de l'AS2 vers la production. Compte tenu de ces conditions, Aerion Corporation prend maintenant les mesures appropriées en tenant compte de cet environnement financier permanent », a déclaré l'entreprise dans un communiqué consulté par The Verge.

A charge de revanche



Aerion Corporation travaillait depuis plusieurs années sur un modèle de jet d'affaires silencieux capable de voyager deux fois plus rapidement que les avions commerciaux actuels. Il était en effet prévu qu'il vole à une vitesse d'environ 1.600 km/h. Son design particulièrement étiré lui aurait permis de voler à cette vitesse sans créer de bang sonique, principal défaut des avions supersoniques. Les premiers essais de vols devaient se faire d'ici 2024. La société américaine prévoyait de

proposer ses premiers vols commerciaux d'ici 2026.

Si la société américaine tire un trait sur l'AS2, rien n'indique à l'heure actuelle qu'elle compte également abandonner son projet d'avion hypersonique, l'AS3. Un projet pour lequel Aerion Corporation avait reçu le soutien de la NASA. Annoncé il y a quelques mois à peine, on peut imaginer que le projet est toujours sur les rails, mais la crise économique actuelle a sans doute ralenti son développement.



Les meilleurs aliments qui favorisent le sommeil

La camomille et le lait chaud ne sont pas les seuls produits capables de nous apaiser et de stimuler l'endormissement. Découvrez d'autres aliments dont les nutriments favorisent la production d'hormones du sommeil ou de régulateurs de l'horloge biologique. Nous savons que le sommeil représente une fonction essentielle de notre organisme. Il nous permet de rester en bonne santé et d'accomplir nos tâches quotidiennes sans (trop) de difficultés. Mais il n'est pas toujours évident de profiter de cette activité autant que nous le souhaitons. Heureusement, certains aliments peuvent nous y aider.

Si vous avez probablement entendu parler des propriétés apaisantes de la camomille, ainsi que du pouvoir régulateur de l'hormone du sommeil du lait, d'autres aliments peuvent aussi nous envoyer dans les bras de Morphée. Incorporez-les à votre alimentation et vous n'aurez plus besoin de compter les moutons.

Les amandes pour s'apaiser avant de dormir
Une poignée d'amandes apporte une dose de magnésium capable d'améliorer la qualité du sommeil. Elles aident à réduire la fonction musculaire et nerveuse de notre cerveau tout en stabilisant notre rythme cardiaque. Ce fruit



sec contiendrait également de la mélatonine, l'hormone qui permet de réguler l'horloge interne et de favoriser le sommeil. N'hésitez pas à en consommer pendant la journée ou le soir au dessert.

Les kiwis pour mieux

réguler votre sommeil

Aussi étonnant que cela puisse paraître, ce petit fruit peut vous aider à vous endormir et à passer une bonne nuit grâce à sa teneur en sérotonine, une substance du cerveau connue

pour réguler les cycles du sommeil, indique le site . Un, voire deux, kiwi avant d'aller se coucher serait donc vivement recommandé.

Les pois chiches pour favoriser l'endormissement
Vous avez une passion pour le houmous ? Bonne nouvelle : il peut vous aider à mieux dormir. En effet, les pois chiches, comme d'autres légumineuses, contiennent un acide aminé capable d'augmenter la production de mélatonine. Ils ont donc un effet relaxant et apaisant sur l'organisme et stimulent l'endormissement. Une recette à base de pois chiches grillés ou de houmous salé (ou sucré) sera très utile le soir.

Un vaccin contre (presque) tous les coronavirus ?

Les acouphènes correspondent à des bruits (bourdonnements, sifflements...) perçus dans une oreille ou dans les deux. En France, près de 8 millions de personnes seraient touchées. En cause : certaines pratiques d'écoute de la musique, mais aussi des pathologies de l'oreille voire cardiovasculaires. Explications.

Définition des acouphènes : qu'est-ce que c'est ?

Les acouphènes se caractérisent par une perception auditive anormale de bruits dans l'oreille (bourdonnements, cliquetis, pulsations, sifflements, grincements, tintements, chuintements, vrombissements, ultrasons...). Ils sont permanents ou intermittents et peuvent faire suite à un évènement (concert bruyant, coup de feu, soirée en boîte de nuit, écoute de musique dans un casque audio...). Ils peuvent aller en s'intensifiant et peuvent être aggravés par la fatigue, une ambiance silencieuse, un changement de position de la tête ou encore l'altitude (par exemple lors d'un voyage en avion. Ces sons sont le plus souvent perçus dans l'oreille mais certains patients les « entendent dans leur tête ». Ces sons subjectifs ne sont pas liés à une stimulation sonore extérieure

: dans la plupart des cas, ils ne sont perçus que par la personne qui en souffre. Si d'autres personnes les entendent, on parle d'acouphènes objectifs : rares, ils peuvent être causés par des pathologies cardiovasculaires.

Qu'est-ce qui provoque ces bruits dans l'oreille ?

Les acouphènes subjectifs : une maladie de l'oreille sous-jacente Dans 95% des cas, les acouphènes sont dit « subjectifs » c'est-à-dire qu'ils ne sont perçus que par le sujet. Ils peuvent être d'origine spontanée ou traumatique (en cas de bruit très fort, par exemple : l'écoute d'une musique dans un casque audio). Mais lorsqu'ils sont chroniques, récidivants et/ou associés à d'autres symptômes, ils peuvent être symptomatiques d'une maladie de l'oreille :

- une baisse d'audition liée au vieillissement de l'oreille. Nous parlons de presbyacousie. Ce phénomène peut survenir dès l'âge de 50 ans ;
- une OMA (otite moyenne aiguë) : dans ce cas d'autres symptômes sont associés comme une inflammation et des douleurs à l'intérieur de l'oreille ;
- un bouchon de cérumen ;
- la présence d'un corps étranger dans l'oreille ;
- une otite séreuse caractérisée par une inflammation de l'oreille moyenne consécutive à une obstruction

des trompes d'Eustache ;

- l'otospongiose qui est une maladie congénitale dégénérative qui touche les osselets de l'oreille moyenne. Elle entraîne des troubles auditifs pouvant aller jusqu'à la surdité ;
- la maladie de Ménière est caractérisée par l'association de vertiges, de bourdonnements d'oreille et d'une baisse d'audition (allant de quelques secondes à quelques jours), survenant brutalement par crises répétées. La maladie peut évoluer vers une surdité. Cette maladie touche de 1 personne sur 600 à 1 personne sur 10 000.

Les acouphènes objectifs : gare aux troubles cardiovasculaires
Les acouphènes objectifs sont plus rares (5% des cas) mais peuvent révéler une pathologie grave. Ces acouphènes peuvent être entendus par d'autres personnes lorsqu'ils s'approchent du sujet. Le bruit est donc véritable et provient de l'organisme du sujet. Ils peuvent être liés à :

- une anomalie d'une artère du cou ou de la tête (artère carotide ou vertébrale) ;
- une hypertension artérielle ;
- une turbulence du flux sanguin près de l'oreille qui peut révéler une fistule sinusale ou le rétrécissement d'un conduit ;
- une athérosclérose (caractérisée par l'apparition de

plaques d'athérome touchant les artères de gros et moyen calibre. Elle est liée à l'âge mais aussi à l'hypercholestérolémie). Dans le cadre de cette pathologie, les vaisseaux près de l'oreille perdent en souplesse. Le sang s'écoule plus difficilement entraînant une pression sanguine élevée près de l'oreille ;

- l'otospongiose (une maladie congénitale dégénérative qui touche les osselets de l'oreille moyenne. Elle entraîne des troubles auditifs pouvant aller jusqu'à la surdité) ;
- Une hyperthyroïdie.

Conseil(s) de prévention
Pour éviter l'apparition d'acouphènes, il est important de suivre quelques conseils simples au quotidien.

- Eviter l'exposition régulière à des bruits violents et/ou à des volumes sonores élevés, se protéger les oreilles avec des

bouchons pendant les concerts ;

- Conseiller aux enfants et aux adolescents de limiter le temps d'écoute de musique sur leur smartphone/mp3 à moins d'une heure par jour...
- Prendre soin de ses oreilles afin de prévenir les bouchons de cérumen ou les otites : - éviter l'utilisation de coton stiges ; - sécher les oreilles et tenter de faire couler l'eau après une baignade ou une douche, en penchant la tête. Attention : ne pas pénétrer de corps étranger (serviette, coton tige...) à l'intérieur de l'oreille ; - soigner les infections ORL afin d'éviter toute complication d'otite ; Soigner son hygiène de vie afin d'éviter les troubles cardiovasculaires et de retarder le vieillissement (responsables d'acouphènes objectifs).





Ces erreurs de rangement qu'on fait tous (ou presque)

Si vous ne commettez pas ces erreurs en matière de rangement, félicitations, vous êtes un as de l'organisation ! Pour les autres, rassurez-vous, il y a des solutions.

Erreur n° 1 : Empiler dans les tiroirs plutôt que de ranger à la verticale

Que ce soit dans vos tiroirs ou vos placards, vous avez pris l'habitude de soigneusement plier votre linge puis d'empiler chaque pièce l'une sur l'autre. L'intention est louable mais le résultat n'est pas forcément convainquant. Non seulement vos vêtements se retrouvent très froissés à cause du poids des autres mais en plus tout est dérangé à chaque fois que vous retirez l'un d'entre eux.

Ce que vous devriez faire : miser sur la technique de la spécialiste du rangement Marie Kondo et plier tous les vêtements à la verticale. Non seulement vous visualiserez mieux où se trouve chaque pièce mais il sera aussi plus facile de les récupérer.

Erreur n° 2 : Ranger les placards sans les organiser

En adepte du jeu Tetris, le rangement n'a pas de secret pour vous et vous pouvez tout faire rentrer dans vos placards sans effort. Mais si trouver une place pour l'objet est facile, le récupérer lorsque vous en avez besoin l'est beaucoup moins. Vous vous retrouvez donc à sortir l'intégralité de votre meuble de rangement et vous devez tout remettre en place à chaque fois.

Ce que vous devriez faire : pour perdre moins de temps à tout sortir et tout ranger à nouveau, mieux vaut utiliser un système. En choisissant par exemple des demi-étagères dans vos placards, les objets seront moins empilés et donc plus faciles à attraper. Vous trouverez également des accessoires coulissants qui vous permettent d'accéder au fond des rangements sans effort.

Erreur n° 3 : Avoir un tiroir fourre-tout

Que celui qui n'a pas un tiroir ou une boîte cimetière d'objets dont il ne sait pas quoi faire lève la main ! Vous avez sans doute commencé avec ce câble orphelin puis ce stylo qui était tout seul et continué avec tout un tas d'objets que vous n'utilisez jamais mais que vous gardez au cas où.

Ce que vous devriez faire : faire le tri une bonne fois pour toute et vous débarrasser de tous ces objets inutiles qui vous encombreront. Mais surtout ? Ne pas recommencer et trouver une place pour chaque chose. Si vous ne savez pas où ranger quelque chose, cela veut sans doute dire qu'il n'est pas nécessaire de le garder.

Erreur n° 4 : Ne pas hiérarchiser le frigo et les placards

Vous avez la chance d'avoir une cuisine spacieuse et vous faites des provisions pour avoir toujours de quoi faire un bon repas à vos amis qui débarquent à l'improviste. Seulement, vous stockez tellement que vous ne vous souvenez plus de ce pot de confiture qui se trouve au fond du placard. C'est comme ça que vous avez retrouvé des trésors archéologiques en termes de date de péremption.

Ce que vous devriez faire : pour éviter de gâcher la nourriture, organisez vos frigos et placards comme au supermarché. Concrètement, les derniers achats se retrouvent au fond et les plus anciens devant prêts à être utilisés. Avant de faire les courses, faites l'inventaire de ce que vous avez déjà, vous éviterez ainsi de surstocker.

Erreur n° 5 : Laisser du courrier de côté

Quand vous recevez du courrier, vous faites un petit tas et



certaines objets.

Ce que vous devriez faire : ranger, c'est bien, trier, c'est mieux ! Alors avant de trouver une place pour tout et n'importe quoi, demandez-vous si vous en avez vraiment besoin. Autant dire qu'il est inutile de tomber sur cette plaquette commerciale de traiteur de mariage alors que vous célébrez vos noces de bois. Vous gagnerez du temps et de l'espace.

Erreur n° 7 : Ranger par-ci par-là

L'erreur la plus souvent commise d'après la papesse du rangement Marie Kondo ? Ranger au fur et à mesure, un peu chaque jour, un peu dans cette pièce et un peu dans celle-ci. Le résultat n'est ainsi jamais visible et donc pas très encourageant à faire des efforts.

Ce que vous devriez faire : dédier un moment pour le rangement total de votre logement. Les effets seront ainsi plus visibles, plus pérennes et vous éviterez surtout de déplacer le bazar d'un endroit à un autre.

Erreur n° 8 : Ranger vos vêtements sans les nettoyer

Votre garde-robe est très organisée : vous rangez rapidement vos vêtements de saison pour passer à la prochaine, vous rangez tout de suite vestes et manteaux et remettez sur cintre ce petit ensemble sous prétexte de ne l'avoir porté que quelques heures. Résultat : vous retrouvez régulièrement des textiles jaunis ou défraîchis.

Ce que vous devriez faire : passer par la case lavage pour tous les vêtements avant de les ranger afin de les conserver plus longtemps. Emmenez au pressing vos manteaux d'hiver avant de les ranger pour mieux les retrouver l'année suivante. Et même si vous n'avez pas beaucoup utilisé un vêtement, mieux vaut le laver immédiatement.

Erreur n° 9 : Laisser vos vêtements sous plastique

A vous on ne la fait pas ! Vous emmenez systématiquement vos vêtements au teinturier avant de les stocker. Et vous les conservez même sous le plastique du pressing pour qu'ils soit protégés de la poussière. Mauvaise idée : les produits chimiques utilisés par les professionnels seront retenus sous la housse et risquent d'imprégner les tissus et peut-être même de les dégrader.

Ce que vous devriez faire : jeter sans attendre la housse plastique à usage unique, laisser le vêtement prendre l'air puis le ranger dans une housse dédiée qui est pensée pour le protéger de la poussière tout en le laissant respirer.

Erreur n° 10 : Ne pas ranger immédiatement

Parce que vous vivez à 100 à l'heure, vous n'avez pas toujours le temps de ranger vos affaires après leur utilisation et remettez l'action à plus tard. Le problème c'est que plus tard, vous êtes toujours aussi occupé et les tâches s'accumulent facilement.

Ce que vous devriez faire : prendre le temps de remettre chaque chose à sa place après utilisation. A défaut, prévoyez 10 minutes par jour pour le faire d'un coup en fin de journée ou le matin au réveil pour éviter d'accumuler les choses à faire.



Le Gouvernement instruit d'examiner les aspects de relance de l'industrie cinématographique

Le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune a chargé dimanche, lors de la réunion du Conseil des ministres, le Gouvernement de poursuivre l'examen des différents aspects relatifs à la relance de l'industrie cinématographique et la production audio-visuelle à travers la détermination d'un nombre de projets principaux, en vue de structurer cette activité, selon le communiqué

du Conseil des ministres. Le Président Tebboune a mis l'accent sur la nécessité d'intégrer les supports modernes en matière de distribution et de consommation du produit cinématographique et audio-visuel, selon la même source. Le Conseil avait écouté un exposé présenté par la ministre de la Culture et des Arts autour du plan d'action dédié à la relance de l'industrie cinématographique et de la

production audio-visuelle. Le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune a présidé, dimanche, la réunion périodique du Conseil des ministres consacrée à l'examen et l'adoption de nombre de projets d'ordonnances et d'exposés portant sur les secteurs de la Justice, des Ressources en eau, de l'Agriculture et du développement rural et de la Culture.



La Tunisie rejoint la 2e phase du programme Europe créative 2021-2027

Après une première phase étalée de 2014 à 2020, la Tunisie devra bientôt rejoindre les négociations. Et ce, en vue de son adhésion à la deuxième phase du programme Europe Créative 2021-2027.

« Un nouveau programme Europe créative 2021-2027 a été adopté. La Tunisie va donc entrer dans une phase de négociation pour son adhésion ». C'est ce qu'a déclaré, jeudi, Marcus Cornaro, Ambassadeur de l'UE en Tunisie. S'exprimant au démarrage des « rencontres Europe Créative », au Palais Ennejma Ezzahra à Sidi Bou Saïd, le diplomate européen a fait savoir que « le nouveau budget pluriannuel voté en décembre 2020 est de 2,2 milliards d'euros, soit une augmentation du budget de 36% ».

D'ailleurs, le desk Europe Créative a organisé « Les Rencontres Europe Créative ». Il se tient les 27 et 28 mai. Il se déroule sous l'égide du ministère des Affaires culturelles. Le but est de présenter le bilan de deux ans de partenariat dans le cadre du Programme Europe Créative. Auquel la Tunisie a adhéré en juillet 2017 et les perspectives de son adhésion à la nouvelle phase.

Marcus Cornaro a estimé « important pour l'Europe de soutenir un secteur particulièrement mis à mal par la pandémie de Covid-19



et les fermetures des cinémas, salles de spectacles et lieux d'exposition ».

Présentant les orientations du programme 2021-2027, il a fait savoir qu'Europe Créative aura de nouvelles priorités qui consistent à encourager « la musique et la traduction littéraire, les artistes féminines, ainsi que l'inclusion des publics handicapés et socialement marginalisés ».

Zoom sur le bilan

Par ailleurs, à la lumière du bilan général enregistré au cours des deux dernières années, l'ambassadeur a formulé l'espoir de voir la Tunisie « continuer à participer à ce programme », évoquant « des chiffres encourageants » enregistrés depuis l'adhésion du pays à Europe Créative.

Ce programme constitue « un outil solide pour la diplomatie culturelle tunisienne et pour valoriser sur la scène

internationale les richesses et les talents de ce pays », a estimé l'ambassadeur.

Autour du bilan des actions de ce programme en Tunisie, l'ambassadeur a présenté le montant total des subventions accordées à la Tunisie qui sont estimées à plus de 655 000 €. En effet, le bilan du programme Europe Créative Tunisie totalise 12 projets sélectionnés. Il totalise, également, 39 structures issues de 15 pays européens qui ont collaboré avec la Tunisie.

Plusieurs volets intégrés En effet, l'intégration du volet écologique dans les projets culturels ;

-La valorisation de la liberté d'expression ;

-La participation à la cohésion sociale ;

-Et l'appui à la digitalisation sont des valeurs prioritaires pour l'UE, partagées avec la Tunisie et renforcées dans le cadre du programme Europe

de financement, Europe Créative est une locomotive de la transformation progressive dans le secteur culturel », a encore dit le ministre. L'adhésion de la Tunisie à la première phase de ce programme a « permis d'explorer de nouveaux créneaux culturels à fort potentiel artistique et entrepreneurial... ».

Europe créative, un partenariat et plusieurs avantages

Autour des avantages de ce partenariat sur l'ensemble de la scène culturelle et artistique, le ministre a affirmé la conviction politique que « l'adhésion de la Tunisie aura un impact positif dans les années à venir ». Europe Créative est le programme-cadre de la Commission Européenne visant à soutenir les secteurs de la culture et de l'audiovisuel.

En effet, la Tunisie est le seul pays arabe, africain et sud-méditerranéen à faire partie d'Europe Créative. Il s'agit d'un programme dédié à 41 pays dont 13 pays non membre de l'UE.

Par ailleurs, douze projets réalisés dans le cadre du programme, ont bénéficié de financements de l'ordre de 2 millions de dinars pour la période de 2018 à 2020. Ces projets appartiennent au sous-programme « culture » et au programme « média » qui sont les principaux sous-programmes d'Europe créative Tunisie.

Créative. D'ailleurs, pour Habib Ammar, ministre des Affaires Culturelles par Intérim, « nous avons gagné notre pari », en cette étape. Pour lui, cette étape « marque l'achèvement de la première phase du programme Europe Créative 2014-2020 ».

Une belle réussite En effet, le ministre s'est félicité d'« une belle réussite » de la Tunisie. Et ce comme étant l'unique pays sud-méditerranéen, en dehors du continent européen, à être membre du programme.

Par ailleurs, il a souligné que « ce succès a été possible grâce à une collaboration exemplaire avec nos partenaires européens ». Ainsi, il a cité les projets réalisés par les associations, la société civile et les entreprises créatives qui ont réussi « à nouer des partenariats exemplaires avec leurs homologues européens ». Plus qu'« un simple mécanisme



Voyage dans l'histoire du jazz à travers Carthage Stories

Le monde du jazz est un monde universel. Que se soit à la Nouvelle-Orléans, en Louisiane, le berceau du jazz, ou en Tunisie où cet univers s'est développé depuis les années 70.

Car qu'on le veuille ou non, le Jazz représente l'interaction et la spontanéité entre l'artiste et son public. C'est ce qu'a connu le Festival international de Carthage, en voyant des grands artistes de renom se produire sur scène. A travers la magie de cette musique qui se déguste essentiellement en « Live ».

Voyage dans l'histoire du jazz en Tunisie. C'est ce que nous fait découvrir l'exposition des stars du Jazz à l'instar de The Genius en 1976, ou encore, le trompettiste de jazz

américain Art Farmer. Et aussi le magnifique saxophoniste Lionel Hampton. Et bien sûr Sabah Fakhri grand improvisateur de tous les temps.

Si de tels noms se sont produits au Festival de Carthage, cela revient à la clairvoyance de Mongi Majeri, Ahmed Ben Miled, Kamel Turki, Chedly Kelibi, la liste est longue...

La valeur intrinsèque des archives, tout support confondu, joue un rôle majeur dans l'étude du passé, et compose le patrimoine et l'identité d'un pays et de son peuple. Sources historiques et témoins de l'Histoire, elles sont un support pour la recherche et une ouverture sur le futur.

C'est dans cette optique-

là que l'équipe du Festival international de Carthage, sous l'impulsion de l'Établissement National de promotion des festivals et des manifestations culturelles et artistiques, a décidé de se lancer dans la collecte de ces archives auprès de différentes institutions publiques. A savoir: le Centre de documentation national, la Bibliothèque Nationale Tunisienne, l'agence Tunis Afrique Presse, l'établissement de la Télévision tunisienne et le Ministère des Affaires culturelles.

Puis dans leur classement et leur numérisation afin de constituer une base numérique accessible aussi bien au public qu'aux chercheurs.



La chanteuse Charlotte Dipanda présente son nouvel album

La diva Charlotte Dipanda est au Cameroun pour présenter son nouvel album. Intitulé CD, ses initiales, l'album autobiographique raconte sa vie de jeune fille et femme.

Répondant à ceux qui l'accusent de toujours faire une musique d'un autre genre, l'artiste assume ce style qui la définit : faire de la musique qui interpelle. «J'aime bien l'idée que les gens écoutent ma musique quand ils sont posés. Cela signifie qu'ils sont disposés à écouter à ce moment-là. C'était un parti pris en début de carrière de répondre à l'image qu'on se fait d'une chanteuse africaine qui danse. Il y a toujours ce côté second degré dont on a besoin pour écouter la musique. Et aujourd'hui même si je fais des chansons sur lesquelles on peut danser en boîte, il y a toujours une thématique qui va interpeller. J'aime bien quand l'intellectuel se mêle à la musique», déclare la chanteuse. Dans son nouvel album, Charlotte Dipanda chante «Quand tu n'es pas là», «L'ombre d'une autre» et son duo «Cœur en cage» avec la star centro-congolaise Singuila. Sa présence au Cameroun vise aussi à soutenir les jeunes filles



des zones reculées. Avec sa fondation, elle a déjà construit un lycée dans la localité d'Ebonè dans le département du Moungo, à plus d'une centaine de kilomètres de Douala.

«Notre société a fort besoin des femmes. Je pense que si on donne un peu plus de responsabilités, ou si les femmes prennent conscience des responsabilités qu'elles ont dans notre société, cette dernière s'en portera certainement mieux», avance Charlotte Dipanda. Et d'ajouter : «Big up aux jeunes filles qui sont en zones rurales, parce que ce sont souvent les oubliées de notre

société. Je voudrais vraiment que ces jeunes filles aient envie d'aller à l'école, qu'elles aient envie de s'instruire tout en continuant à accompagner leurs parents dans les champs le weekend, parce que ce n'est pas incompatible».

Dans cet album, la chanteuse camerounaise a collaboré avec le célèbre guitariste congolais Olivier Tshimanga, ainsi que Guy Nsangue, pour ne citer qu'eux. Elle espère renouer avec les concerts d'ici le mois de septembre au Cameroun, en Côte d'Ivoire ainsi qu'au Gabon.

Val Kilmer

Un documentaire sera consacré à sa vie



Val Kilmer va être le sujet d'un documentaire produit par A24 et distribué par Amazon Studios. L'acteur, dont la carrière s'étend sur quatre décennies, s'est enregistré et filmé toute sa vie, ce qui permettra aux réalisateurs Leo Scott et Ting Poo, avec des interviews additionnelles de la star, d'en tirer une biographie vidéo complète.

« Au moins une fois par jour pendant des années, je regardais autour de moi et j'avais ce sentiment doux-amer qu'il y avait mille raisons pour lesquelles ce projet aurait pu échouer. Je veux dire, à quoi pourrait ressembler le film d'un homme qui se filme lui-même, parfois quotidiennement, pendant des années ? Il est inimaginable que ce film ait pu voir le jour sans l'aide de mes chers amis, Leo et Ting, et de mes partenaires producteurs »,

a déclaré la star de Heat dans un communiqué relayé par The Hollywood Reporter.

De l'apogée à la maladie S'il est aujourd'hui affaibli par un cancer de la gorge qui a failli lui coûter la vie, Val Kilmer a été une des plus grandes stars de Hollywood dans les années 1980 et 1990. L'acteur s'est fait remarquer avec son premier grand rôle dans Top Gun, en 1986, avant d'enchaîner avec des films à succès tels que Willow, The Doors (où il jouait le rôle de Jim Morrison), Tombstone, True Romance, avant d'incarner Batman dans Batman Forever en 1995. Après un passage à vide en raison de la maladie, Val Kilmer s'apprête à revenir dans la suite de Top Gun, Maverick, dont la sortie est prévue le 19 novembre.

Val, le documentaire consacré à sa vie, pourrait être présenté au Festival de Cannes, affirme le Hollywood Reporter. « Ce documentaire brut, follement original et sans complaisance révèle une vie vécue à l'extrême et un regard plein de cœur, parfois hilarant, sur ce que signifie être un artiste et un homme complexe », peut-on lire dans le communiqué annonçant le projet.

Kourtney Kardashian

Ce coup bas qu'elle a comploté contre sa petite soeur Kendall Jenner



Kourtney Kardashian compte bien se venger de sa sœur Kendall Jenner. Rappelons que cette dernière avait retourné un cadeau d'anniversaire particulièrement coûteux dans l'émission KUWTK.

La famille Kardashian est connue pour son style de vie particulièrement somptueux. On comprend facilement la valeur souvent exorbitante des cadeaux que les sœurs s'offrent entre elles. On pense notamment à Kendall Jenner qui avait retourné un cadeau d'anniversaire très coûteux de chez Hermès. On voit les détails de cette scène entre les

deux sœurs, Kourtney et Kendall, dans l'émission Keeping Up With The Kardashians. Dans l'émission, Kourtney Kardashian ne compte pas laisser passer l'action de sa petite sœur.

Dans le dernier trailer de l'émission KUWTK, on voit Kourtney, 42 ans, assise avec ses sœurs en train de peaufiner son plan. Elles discutent notamment des détails avant le grand jour. «Tu as acheté un cadeau à Kendall ?», avait demandé Kourtney à Kim et Khloe. «J'ai fait... quelque chose pour la maison du lac», lui répond Kim. «J'ai commencé cette collection de por-

celaine Hermès l'année dernière pour son anniversaire, alors je lui ai acheté des tasses de thé, une théière et tous les trucs pour le thé», confie Kourtney.

«Kourtney a été choquée d'entendre que Kendall n'a pas aimé les cadeaux»

Lors de la conversation, Kourtney a aussi confié à ses sœurs : «Et puis pour Noël, j'en ai rajouté et je lui ai offert tous les plats de service, alors j'ai pensé que je pourrais en rajouter et avoir de la vaisselle». «Nous avons donc appelé Hermès, et j'ai demandé : «Pouvez-vous m'envoyer des photos de ce que je n'ai pas encore reçu ?» Ils ont répondu : «Je peux tout à fait le faire, mais elle a rendu tout ce que vous lui avez offert», a-t-elle continué.

Kourtney a été grandement choquée de savoir que Kendall n'avait pas aimé les cadeaux. Pourtant, elle affirme qu'elle avait pris du temps pour choisir chaque plat après mûre réflexion.

Margot Robbie vend sa maison de Los Angeles



Il y a déjà quelques années que Margot Robbie s'est installée avec le réalisateur Tom Ackerley dans une propriété à la hauteur des revenus de l'actrice à Venice Beach. Pour autant, le couple vient seulement de mettre en vente son ancienne demeure située dans le quartier de Hancock Park à Los Angeles pour la modique somme de 3,475 millions de dollars comme le révèle The Dirt.

Ils avaient acheté cette discrète maison de 315 mètres carrés dissimulée derrière de hauts murs pour 2,75 millions de dollars début 2017, soit quelque temps après un mariage non moins discret survenu l'année précédente.

A l'image du couple formé par Margot Robbie et Tom

Ackerley, cette maison, qui compte quatre chambres et autant de salles de bains, dégage un sentiment de sobriété, voire quelque chose d'un peu strict dans la blancheur immaculée de ses murs et de ses plafonds. Une impression confirmée par la présence de plusieurs salons aux murs noirs qui profitent toutefois de l'abondante lumière qui traverse les nombreuses baies vitrées de la maison.

Une demeure davantage dans le style de la côte est des Etats-Unis, voire de l'Europe, ce qui rassurait peut-être le réalisateur britannique qui, depuis, se sera fait au clinquant californien.

Prince Harry :

Cette incroyable pétition qui pourrait rebattre les cartes de la famille royale

Une experte de la famille royale britannique a mis en ligne une pétition pour que le prince Harry accepte de perdre ses titres royaux et ainsi d'impliquer la royauté anglaise dans ses choix de vie.

Le fait que le prince Harry se soit émancipé de la famille royale britannique ne semble pas plaire à tout le monde. D'autant plus qu'il a conservé son titre de duc de Sussex, bien qu'il habite désormais aux Etats-Unis avec son épouse Meghan Markle et leur fils Archie. D'ailleurs, une pétition a été lancée en ligne par Lady Colin Campbell, une experte de la royauté anglaise. En effet, l'écrivaine de 71 ans, Georgia Arianna Ziadie, de son vrai nom, qui est notamment connue pour avoir publié le livre Meghan

and Harry : The real story, a décidé d'inciter le frère du prince William à renoncer à ses titres royaux.

Le but serait de «mettre fin aux dommages causés à la monarchie». Sur le site Change.org, déjà près de 31.000 personnes ont signé pour que le prince Harry accepte de cesser de «porter atteinte à l'institution de la monarchie» anglaise, en se retirant officiellement de la famille royale. Interviewée par Daily Star, le 30 mai dernier, Lady Colin Campbell a estimé que le papa du petit Archie devait demander à la reine Elizabeth II de mettre ses titres en suspens. Elle a expliqué avoir lancé la pétition «parce que c'est la bonne chose à faire» pour éviter d'autres éventuelles polémiques futures. «C'est une solution digne pour toutes les

personnes concernées. Pour n'humilier personne et protéger tout le monde. Je pense que c'est une façon humaine de résoudre une situation très regrettable», a-t-elle ajouté auprès de nos confrères anglosaxons.

Un prince qui deviendrait presque un citoyen lambda

L'experte de la famille royale britannique est convaincue que même sans leurs titres royaux, Meghan Markle et son époux seraient en mesure de «vendre leur marque». «C'est la meilleure solution parce qu'elle libère Harry pour qu'il puisse se faire plaisir sans conséquences et sans causer de dommages à l'institution de la monarchie de la nation britannique et à lui-même», a-t-elle ajouté, en assurant que le prince pourrait conti-



nuer de mener ses combats, en faveur de la santé mentale notamment, sans impliquer, indirectement, sa famille. «En tant que citoyen, sans rang, style ou titre royal, il pourra se livrer à ses croyances person-

nelles, comme c'est le droit de tous les citoyens, sans risquer de porter atteinte à l'institution de la monarchie ou aux relations entre les puissances amies», a affirmé Lady Colin Campbell.



انتخبوا

القائمة الحرة

التغيير 52

المرشحة سهام

فرج الله